



Autorité de Régulation  
des Marchés Publics



REPOBLIKAN'I MADAGASIKARA  
Fivavaha - Tanindrazana - Fandrosoana

## **AUTORITE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS (ARMP)**

### **PROJET D'AMENAGEMENT DE CORRIDORS ET DE FACILITATION DU COMMERCE (PACFC)**

# **RAPPORT D'AUDIT DES PROCEDURES DE PASSATION DE MARCHES SUIVANT LE SYSTEME DE PASSATION DE MARCHE DU PAYS EMPRUNTEUR DURANT L'ANNEE FISCALE 2024**

**(Juin-juillet 2025)**

## SOMMAIRES

1. Synthèse des conclusions et recommandations
2. Aperçu de l'audit
  - 2.1. *Objectifs et termes de référence*
  - 2.2. *Portée, approche et contenu*
3. Source des données
  - 3.1. *Organe d'exécution (OE) du projet*
  - 3.2. *Coût total du projet*
  - 3.3. *Prêt/Don FAD ou BAD*
  - 3.4. *Autres sources de financement*
  - 3.5. *Date d'approbation du prêt*
  - 3.6. *Date prévue de début*
  - 3.7. *Date de clôture du projet*
  - 3.8. *Catégories de dépenses et modes de passation de marchés*
4. Procédures
  - 4.1. *Définition et justification de l'échantillonnage*
  - 4.2. *Tableau des transactions de passation de marchés qui ont fait l'objet d'un examen*
  - 4.3. *Résumé de la méthodologie d'audit*
5. Constatations
  - 5.1. *Résultats de l'évaluation de la modification apportée au BPS.*
  - 5.2. *Examen détaillé de la conformité des opérations de passation de marchés dans le cas de chaque marché de biens, de travaux, de services autres que de consultant et de services de consultants.*
    - 5.2.1. *Présentation du processus de passation de marchés (objectif, mode de passation), procédure de recours.*
    - 5.2.2. *Conclusions de l'examen des délais de traitement de passation des marchés*
    - 5.2.3. *Conclusions de la vérification. Résumé détaillé des divergences majeures et/ou mineures.*
  - 5.3. *Exécution des procédures et processus de passation de marchés et de gestion des contrats.*
  - 5.4. *Pratiques interdites potentielles*
  - 5.5. *Capacités de l'Organe d'exécution (OE) et gestion des risques*
6. Conclusions, recommandations et actions

## LISTE DES ABREVIATIONS

AC : Autorité contractante  
AE : **Acte d'engagement**  
AF : Accord de financement  
AGPM : Avis Général de Passation de Marchés  
AR : Agence Routière  
ARMP : Autorité de Régulation des Marchés Publics  
ASAPC : **Avis spécifique d'appel public à la concurrence**  
BAD : Banque Africaine de Développement  
CAO : **Commission d'appel d'offres**  
CCAG : Cahier de Clauses Administratives Générales  
CCAP : Cahier de Clauses Administratives Particulières  
CEP : **Cellule d'Exécution du Projet**  
CMP : Code des Marchés publics  
CPS : Cahier de prescription spéciale  
DAO : **Dossier d'Appel d'offres**  
DCP : Documents de Consultation de Prix  
DPAO : **Données particulières de l'Appel d'offres**  
DPGF : décomposition du prix global et forfaitaire  
FAD : Fonds Africain pour le développement  
FAT : **Facilité d'appui à la Transition**  
GAC : Gestionnaire des Activités  
IC : Instruction aux candidats  
MTP : Ministère des Travaux Publics  
ND : Non défini  
OE : **Organe d'exécution**  
OP : Ouverture des plis  
OS : Ordre de service  
PACFC : **Projet d'Aménagement de Corridors et de Facilitation du Commerce**  
PMR : Pays membres régionaux  
PPM : Plan de passation des marchés  
PRMP : Personne Responsable des Marchés Publics  
PV : Procès-verbaux  
RPM : Responsable de la Passation des Marchés  
SPME : Systèmes de passation de marchés des Emprunteurs (BPS)  
UC : Unité des comptes  
UGPM : Unité de Gestion de Passation des Marchés

**MADAGASCAR**  
**MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS**  
**AGENCE ROUTIERE**  
**PROJET D'AMENAGEMENT DE CORRIDORS ET FACILITATION DU**  
**COMMERCE (PACFC)**

**1. Synthèse des conclusions et recommandations**

Conformément à la mission confiée à l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, nous avons engagé un audit sur les procédures d'attribution des contrats et leur mise en œuvre, réalisés par le Projet d'Aménagement de Corridors et de Facilitation du Commerce (PACFC), suivant le Systèmes de passation de marchés des Emprunteurs (SMPE), en respect avec le protocole d'accord

Pour l'exercice budgétaire 2024, le Projet a initié trente-deux (32) procédures de passation dont vingt-cinq (25) ont abouti à des contrats pour un montant total de neuf milliards vingt-trois millions neuf cent quarante-deux mille trois cent vingt-cinq Ariary (Ariary 9,023,942,325.00), tandis que sept (7) ont été déclarées infructueuses.

Les observations et notes présentés dans ce rapport reflètent l'intégralité de nos découvertes, suite à la prise en compte des observations fournies par le Projet.

- Principaux constats :

- Prorogations très fréquentes des délais de validité des offres entraînant le désistements ou retrait des soumissionnaires
- Les prix forfaitaires des installations et replis de chantier ne sont pas accompagnés du cadre de décomposition du prix global et forfaitaire
- Le Projet n'a pas encore mis en œuvre les dispositions introduites par le décret n°2024-836 du 9 avril 2024, comme les compléments procéduraux relatifs à la gestion financière et comptable des projets financés par des fonds extérieurs pour le compte de l'État malagasy (cf. <https://cnlegis.gov.mg/uploads/D2024-836-VF.pdf>).
- L'attribution des notes techniques dans le cadre des prestations intellectuelles apparaît peu objective, affectant ainsi la crédibilité du processus de sélection ;

- Principales recommandations

Afin de remédier aux insuffisances constatées et d'améliorer la performance du processus de passation des marchés publics, les recommandations suivantes sont formulées :

- **Difficultés liées à la non disponibilité de certains membres de la CAO et de la CTE :**

Faire appel à des ressources externes afin de réduire les délais excessifs dans l'évaluation des offres, qui conduisent souvent les soumissionnaires les plus compétitifs à se désister."

- **Exiger la Décomposition de Prix Global et Forfaitaire (DPGF) pour les prestations d'installation et de repli de chantier :**  
Ce document permet à la Commission d'Appel d'Offres de vérifier la cohérence de l'offre proposée au regard des exigences d'évaluation, d'assurer une transparence accrue sur la structure des prix proposés et de faciliter une comparaison équitable entre les soumissionnaires. Par ailleurs, la DPGF constitue une base dialogue en cas de modifications contractuelles, d'application de pénalités ou de gestion de litiges.
- **Assurer une évaluation technique objective des prestations intellectuelles :**  
Afin de garantir une transparence totale dans l'attribution des notes techniques (PI), le DAO doit présenter une grille d'évaluation détaillée. Chaque sous-critère doit être clairement défini, avec les barèmes de notation correspondants, afin d'offrir un cadre cohérent, équitable et compréhensible pour les membres du comité d'évaluation, limitant ainsi les risques de subjectivité.
- **Appliquer les dispositions introduites par le décret n°2024-836 du 9 avril 2024 :**  
Le Projet devra intégrer dans ses pratiques les nouvelles exigences énoncées dans le décret n°2024-836 du 9 avril 2024, notamment celles relatives à la gestion financière et comptable des projets financés par des ressources extérieures au bénéfice de l'État malagasy. Cette mise en conformité nécessite la révision des procédures internes, l'adaptation des outils de gestion et une formation adéquate des équipes concernées.



## 2. Objectif de l'audit

### 2.1. Objectifs et termes de référence

La Politique de passation de marchés de la Banque adopte un engagement avec ses Emprunteurs sur la base des risques, couvrant une large portée et reposant sur une stratégie globale visant à soutenir **les Pays membres régionaux (PMR) dans l'utilisation de leurs systèmes de passation de marchés**, lorsque ceux-ci sont examinés et jugés généralement conformes à la politique et aux principes de la Banque. Cette approche, **qui privilégie l'idée «bâtir en utilisant»**, vise à utiliser les Systèmes de passation de marchés des Emprunteurs (SMPE) dans la mesure du possible, avec un renforcement des capacités pour favoriser leur développement

**L'utilisation du Système** de passation de marchés des pays Emprunteurs (SPME) par la Banque est intégrale, et impose par conséquent le recours aux mécanismes de contrôle, d'audit et d'examen des plaintes des Emprunteurs, pour les acquisitions pour lesquelles il est convenu d'utiliser le BPS

Les objectifs de l'audit sont ceux correspondant aux termes de référence normalisés pour une **telle mission d'audit externe, à savoir de dégager un jugement sur l'adéquation des procédures** de passation de marchés suivies avec le cadre légal et réglementaire en vigueur, de la qualité de gestion en regard des principes fondamentaux d'économie, de transparence, d'équité, et d'efficacité, et enfin de vérifier l'application adéquate des recommandations et avis, issus des **revues préalables de la Commission des Marchés (CM)**. **L'audit externe des procédures** conduit par l'organe de régulation (ARMP) a spécialement pour but de dégager les conclusions suivantes :

- Donner une opinion sur les procédures de passation de marchés adoptées pour les contrats sélectionnés par échantillonnage ;
- Vérifier la conformité et l'exécution des procédures de passation de marchés et de la gestion des contrats au regard des dispositions de l'Accord de financement (AF) et telles qu'elles figurent dans le dernier Plan de passation de marchés approuvé ;
- Fournir autant que possible, une opinion sur la qualité des contrats, incluant les aspects techniques et économiques ;
- Identifier les cas de non-conformité des procédures, en particulier dans les cas de rejet d'offres moins-disantes, d'altération du modèle de contrat des documents d'appel d'offres ; juger de l'acceptabilité de telles situations en regard des dispositions du CMP ;
- Vérifier que les procédures respectent une planification compatible avec les procédures et les budgets approuvés ;
- Vérifier que les listes de contrats et les archives relatives aux procédures permettent une gestion exécutive et un contrôle externe effectifs ;
- Vérifier et évaluer la capacité et le respect des obligations réglementaires des organes de la commande publique (PRMP, UGPM, CAO, Commissions de Réception...) auditées à s'acquitter de ses responsabilités dans la gestion des procédures, en

déterminant spécialement si les procédures en matière de planification, mise en œuvre des procédures, suivi et tenue des données de gestion, sont respectées.

- Examiner les éventuels indices de fraude et de corruption ou d'autres pratiques telles qu'elles sont définies dans l'accord de financement ;
- Dégager, les niveaux effectifs de décaissements par rapport au niveau d'exécution et de donner une appréciation sur l'adéquation du niveau d'exécution physique avec le niveau de décaissement ;
- Faire des vérifications physiques et techniques des réalisations par rapport aux dispositions contractuelles et par rapport au taux de décaissement ;
- Donner une opinion sur la performance de l'AC ;
- Etablir des recommandations pour le futur, ces recommandations portant aussi bien sur l'amélioration des caractéristiques d'organisation et des pratiques en place au sein des AC que d'orienter l'ARMP dans ses actions de régulation telles que la formation, l'information, et l'évolution du cadre légal et réglementaire.

## 2.2. Portée, approche et contenu

L'audit couvre les marchés et contrats exécutés par le PACFC selon le système national de passation de marchés, durant l'année fiscale 2024. Il examine les processus de planification, de passation, d'exécution et de recours, afin d'évaluer leur conformité au cadre juridique national applicable aux marchés publics. Un tableau synthétique ci-après présente les éléments couverts par l'audit.

CHAMPS D'ANALYSE	COMPOSANTES DES CHAMPS D'ANALYSE	DOCUMENTS ET ACTEURS A CONSULTER
Planification des marchés publics	<ol style="list-style-type: none"> <li>1- Procédures d'établissement du PPM</li> <li>2- Adéquation du PPM par rapport au budget alloué</li> <li>3- Conformité du PPM par rapport au modèle proposé par l'ARM</li> <li>4- Choix des procédures de passation en fonction de la nature du marché planifié</li> <li>5- Validation du PPM</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>a. Textes réglementaires en vigueur sur les marchés publics nationaux</li> <li>b. Modèle de PPM-type fourni par l'ARMP</li> <li>c. Budget alloué</li> <li>d. Acteurs potentiels : GAC, PRMP, UGPM, CNM, BAD</li> </ol>
Passation des marchés publics	<p>Les procédures/processus de :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1- Préparation du dossier de marché</li> <li>2- Lancement du marché</li> <li>3- Constitution de dossier d'appel d'offres</li> <li>4- Réception (Délai de soumission) /Analyse/Evaluation des offres (Critères d'évaluation)</li> <li>5- Attribution du marché</li> <li>6- Signature et validation du contrat</li> <li>7- Notification des résultats</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>a. Textes réglementaires en vigueur sur les marchés publics nationaux</li> <li>b. Dossier de marchés</li> <li>c. Liste des fournisseurs</li> <li>d. Dossier d'appel d'offres</li> <li>e. Rapports d'évaluation/Rapports de négociation</li> <li>f. Contrat de marché</li> </ol>

Exécution des marchés publics	<ol style="list-style-type: none"> <li>1- Procédures/outils de Suivi du contrat</li> <li>2- Respect des clauses contractuelles</li> <li>3- Règlement de paiement</li> <li>4- Supervision du respect des clauses techniques</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>a- Contrat de marché public</li> <li>b- Rapports de paiement</li> <li>c- Rapports de supervision</li> <li>d- Attestation de services faits</li> <li>e- Vérification physique de l'Extrant</li> </ol>
Recours exercés lors de la passation ou de l'exécution des marchés publics	<ol style="list-style-type: none"> <li>1- Mode de traitement</li> <li>2- Pertinence</li> <li>3- Archivage</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>a. Textes réglementaires en vigueur sur les marchés publics nationaux</li> <li>b. Rapports traitant les recours</li> </ol>

Dans le cadre de cette mission, il s'agit de mesurer le degré de respect des dispositions et processus édictées par la loi 2016-055 portant CMP, en référence aux accords de financement (article VI, Section 6.04 (b)), sur la passation des marchés pour l'acquisition de biens, travaux et dépenses de fonctionnement, financés par la Banque Africaine de Développement, afin d'exprimer une opinion motivée sur l'adéquation des procédures et de gestion des contrats conclus par le Projet.

Notre examen a été conduit conformément aux normes d'audit généralement admises sur le plan international (INTOSAI) et autres procédés de vérification que nous avons jugés nécessaires en la circonstance.

### 3. Source des données

#### 3.1. Organe d'exécution (OE) du projet :

Sous la supervision du Ministère des Travaux Publics à travers l'Agence Routière qui en est l'Organe d'exécution, l'équipe de la coordination du projet est composée essentiellement par un Coordonnateur, une Assistante du projet, un Responsable de passation de marché et ses deux Assistants, un Responsable administratif et financier et de deux Comptables, un Responsable Suivi Evaluation et cinq autres Experts dans les domaines d'activités du projet.

L'aménagement de Corridors et de Facilitation du Commerce est un projet destiné à améliorer les connectivités de Madagascar avec les pays de la sous-région en vue de l'accroissement des échanges commerciaux.

#### 3.1.Coût total du projet :

Le coût total du projet s'élève aux environs de 251, 8 millions d'unité de compte :

- ✓ PACFC I : 99 619 282,47 UC
- ✓ PACFC II : 152 180 938,88 UC

#### 3.2.Prêt/Don FAD ou BAD :

Le financement du projet est composé de :



PACFC I :

- Prêt FAD (5900150002301) : 8 450 000 UC
- Prêt FAT (2100150040496) : 22 680 000 UC
- Don FAD (2100155038567) : 31 250 000 UC
- Don UE (5110155000351) par la Facilité d'investissement pour l'Afrique de l'Union Européen : 39 200 000 Euro

PACFC II :

- Prêt FAD (2100150042745) : 125 000 000 UC
- Prêt OFID : 30 000 000 USD

**3.3. Autres sources de financement :**

- *Gouvernement :*

PACFC I :

- Contrepartie du gouvernement : 5, 45 millions d'UC

PAFC II

- Contrepartie du gouvernement : 4, 51 millions d'UC

**3.4. Date d'approbation du prêt :**

PACFC I : 17/12/18

PACFC II : 02/12/21

PACFC I (Don UE) : 14/01/2020

**3.5. Date prévue de début :**

PACFC I : 2019

PACFC II : 2022

**3.6. Durée estimée du projet**

PACFC I : cinq ans mais prolongé jusqu'en 2025

PACFC II : cinq ans

**3.7. Catégories de dépenses et modes de passation de marchés :**

Modes tels que définis dans le Rapport d'évaluation du projet (REP) (le cas échéant, sur la base de l'accord de prêt/don si une modification peut être identifiée) par catégories de dépenses (travaux, biens et services de consultants) réalisées dans le cadre du Système de passation de marchés de l'Emprunteur (SPME)

Catégorie de dépenses	Description de la transaction	Financement	Mode de passation des marchés	Coût estimatif (Millions UC)	Date de publication de l'ASAPC
-----------------------	-------------------------------	-------------	-------------------------------	------------------------------	--------------------------------

Biens	Acquisition de matériels informatiques pour les Directions régionales du MATP dans les régions Atsimo Andrefana, Menabe, Anosy et Atsimo Atsinanana répartie en 3 lots	PRET FAD	Appel <b>d'offres</b> ouvert national	0,500	22/12/21
Biens	Acquisition de biens pour les populations vulnérables notamment les jeunes et les femmes (RN9 et RNT 12A) répartie en 2 lots	PRET FAD	Appel <b>d'offres</b> ouvert	0.126	16/04/24
Biens	Fournitures de six (06) véhicules 4x4 pickup dédiés aux structures des sous composantes « facilitation du commerce » (04 pour le conseil national de la concurrence, 01 pour le comité national de la Facilitation de Echanges et 01 pour le bureau national des normes)	PRET FAD		0,270	30/03/23
Biens	Fournitures de matériels et équipements dédiés aux structures des sous composantes « facilitation de commerce » répartie en 5 lots	PRET FAD		5,740	06/02/23
Biens	Divers fonctionnements du projet	PRET FAD		1,400	02/12/20
Montant total				8,036	

#### 4. Procédures

##### 4.1. Définition et justification de l'échantillonnage

L'échantillon retenu pour l'audit porte sur dix-huit (18) dossiers, sélectionnés parmi les trente-deux (32) figurant dans la liste de référence transmise par l'Autorité Contractante, soit un taux de couverture de 56.25 % en nombre.

Le montant total des contrats relatifs à l'exercice budgétaire 2024 s'élève à 9 023 942 325 Ariary, dont 6 168 555 182,62 Ariary ont été inclus dans l'audit, représentant ainsi 68 % de la valeur financière globale. Cette couverture significative, tant en volume qu'en valeur, garantit une représentativité suffisante pour formuler des constats pertinents et généralisables.

**4.2. Tableau des transactions de passation de marchés qui ont fait l'objet d'un examen**

Catégorie de dépenses	Description de la transaction	Mode de passation des marchés	Nom du contractant	Montant HT (Ariary)	Etat d'avancement de l'exécution
Biens	Fournitures de matériels informatiques pour le PIC et le BNM répartie en 3 lots - Lot 1 Serveurs et accessoires	Appel d'Offre nationale	GLOBAL TECHNOLOGIES ET ENERGIES (GTE)	1,368,309,000.00	Réalisé
Biens	Fournitures de matériels informatiques pour le PIC et le BNM répartie en 3 lots - Lot 2 : Ordinateur de bureau et laptop	Appel d'Offre nationale	GLOBAL TECHNOLOGIES ET ENERGIES (GTE)	294,778,000.00	Réalisé
Travaux	Travaux de construction de <b>marché rural d'Antanimeva, de bureau et logement de la gendarmerie de Befandriana et d'Ankatsakatsa ainsi que de centre de métier de Befandriana</b>	Appel d'Offre nationale	GLOBAL TECHNOLOGIES ET ENERGIES (GTE)	31,286,000.00	Réalisé
Travaux	Travaux d'aménagement connexes de la RNT12A répartis en 2 lots - Lot 2 : Entre PK 203+800 et PK 243+000	Appel d'offres National	Entreprise MAMISOA	1,918,708,150.00	En cours d'exécution
Biens	Fourniture et installation équipement technique pour le fonctionnement des locaux de la CEP réparties en 3 lots - Lot 1: Groupe	Consultation de prix par voie d'affichage	Entreprise B2B	99,898,600.00	Réalisé
Biens	Fourniture de matériels informatiques pour les directions régionales du MTP dans les régions Atsimo Andrefana, Menabe, Anosy et Atsimo Atsinanana répartie en quatre lots - Lot 1 : Ordinateur portable	Appel d'offres National	GLOBAL TECHNOLOGIES ET ENERGIES (GTE)	325.698.720.00	Réalisé
Travaux	Travaux de réhabilitation des datacenter du PIC répartis en deux lots - Lot 1 : Datacenter Nanisana	Consultation de prix par voie d'affichage	VISION'R CORPORATION	56,692,827.00	Réalisé
Travaux	Travaux de réhabilitation des datacenter du PIC répartis en deux lots - Lot 2 : Datacenter Ambohidahy	Consultation de prix par voie d'affichage	VISION'R CORPORATION	66,121,718.00	Réalisé

Biens	Fourniture d'équipements et de matériels informatiques pour faciliter l'inspection douanière et la dématérialisation des procédures douanières réparties en 3 lots - Lot 1 : Serveurs	Appel d'offres National	GLOBAL TECHNOLOGIES ET ENERGIES (GTE)	311,841,780.00	Réalisé
Biens	Fourniture d'équipements et de matériels informatiques pour faciliter l'inspection douanière et la dématérialisation des procédures douanières réparties en 3 lots - Lot 2 : Imprimante multifonction A4 et A3	Appel d'offres National	HG MADAGASCAR	290,525,000.00	Réalisé
Biens	Fourniture d'équipements et de matériels informatiques pour faciliter l'inspection douanière et la dématérialisation des procédures douanières réparties en 3 lots - Lot 3 : Accessoires électroniques	Appel d'offres National	HARCOM	173,318,400.00	Réalisé
Biens	Fourniture d'équipement et de matériels pour la CNFE répartie en 4 lots - Lot 2 : Ordinateur portable	Appel d'offres National	GLOBAL TECHNOLOGIES ET ENERGIES (GTE)	268,790,120.00	Réalisé
Biens	Fourniture d'équipement et de matériels pour la CNFE répartie en 4 lots - Lot 3 : Imprimante multifonction A3 couleurs et Imprimante multifonction A4 couleurs	Appel d'offres National	GLOBAL TECHNOLOGIES ET ENERGIES (GTE)	210,780,150.00	Réalisé
Biens	Fourniture d'équipement et de matériels pour la CNFE répartie en 4 lots - Lot 4: Equipement de bureau	Appel d'offres National	ANJARA SARLU	58,050,000.00	Réalisé
Travaux	Travaux de réparation et d'extension du bâtiment du PACFC (RELANCE)	Consultation de prix par voie d'affichage	ENTREPRISE AMBININTSOA	363,908,317.62	Réalisé
Prestation Intellectuelle	Sensibilisation de la population à la protection de l'environnement sur la RN9	AMI/SFQC	Cabinet ECODEV	132,952,400.00	En cours

Prestation Intellectuelle	Sensibilisation de la population à la protection de l'environnement sur la RNT 12A	AMI/SFQC	Consortium JDM & BE TEK	196,896,000.00	En cours
Montant total				6,168,555,182.62	

### 4.3. Résumé de la méthodologie d'audit.

La méthodologie utilisée pour l'audit s'est fondée sur l'examen de tous les documents fournis par l'AC et relative aux différentes étapes de passation et de la mise en œuvre des marchés publics sélectionnés

Ces examens portent sur deux phases :

- La phase d'audit de conformité, consiste à vérifier principalement l'exhaustivité des pièces justificatives, la qualité et la valeur probante de la documentation, la conformité aux règles de passation édictées dans les différents textes en vigueur, le respect des délais de passation, le degré de transparence des procédures, l'exercice de contrôle de la Commission Nationale des Marchés et le traitement des recours formulés par les candidats, le cas échéant.

La phase d'audit de la performance consiste à examiner les économies réalisées par l'AC dans la gestion, conformément à des pratiques et à des principes administratifs sains et une bonne politique de gestion; l'efficacité de l'utilisation des ressources humaines, financières ou autres et l'examen des systèmes d'information, ainsi que l'analyse des procédures utilisées pour remédier aux insuffisances décelées; et l'efficacité de la performance au regard des objectifs poursuivis, ainsi que l'examen de l'incidence effective des activités par rapport à l'incidence souhaitée.

## 5. Constatations

### 5.1. Résultats de l'évaluation de la modification apportée au SPME.

Le décret n°2024-836 du 09 avril 2024 a introduit, entre autres, des suppléments procéduraux relatifs la gestion financière et comptable des projets financés par des fonds extérieurs pour le compte de l'Etat Malagasy (<https://cnlegis.gov.mg/uploads/D2024-836-VF.pdf>).

### 5.2. Examen détaillé de la conformité des opérations de passation de marchés

#### 5.2.1. Présentation du processus de passation de marchés (objectif, mode de passation), procédure de recours.

#### Plan de passation des marchés :

Tous les marchés passés ont été inscrits dans un plan.

Le plan de passation des marchés ainsi que l'avis général de passation pour l'exercice 2024 ont été mis à la disposition de la mission, conformément aux dispositions de l'article 26 du CMP.

Les procédures utilisées sont conformes au cadre légal et réglementaire nationaux des marchés publics.

### Dossier de mise en concurrence :

Préparation des dossiers préliminaires en conformité avec la procédure de passation

Les dossiers de mise en concurrence fournis à la mission correspondent aux documents types en vigueur.

### Contrôle a priori de la CNM :

Les dossiers de planification ayant été **soumis à l'examen a priori de la CNM**, et ont obtenu un avis favorable pour leur publication.

**Pour les projets de dossier d'appel d'offres national, dossiers de consultation, qui sont soumis au contrôle a priori de ladite commission ont tous reçu l'avis favorable au lancement.**

Pour les projets de marché et le projet d'avenant, sont soumis à l'examen de la commission avant la signature du contrat

### ASAPC :

Les supports dans lesquels les ASAPC ont été publiés sont tous disponibles. Ceux des avis analysés par la mission respectent la réglementation en vigueur tant pour leur format que leur contenu et le moyen de diffusion.

### Réception et ouverture des plis :

Selon le guide, la PRMP désigne les membres de la CAO et les convoque pour la séance **d'ouverture des plis, dans les sept jours précédents ladite ouverture.**

Préparation des dossiers préliminaires en conformité avec la procédure de passation respectée

Processus de réception des offres respecté

PV ouverture des plis : doc-type fourni par l'ARMP respecté

### Evaluation des offres :

Dans tous les cas, l'analyse et l'évaluation des offres sont effectuées de manière appropriée. L'**approche de l'offre évaluée la moins-disante** a été suivie. Par contre, **les délais d'évaluation** ont souvent été dépassés, obligeant la PRMP à demander des prolongations de validité des offres.

### Attribution des marchés :

Tous les soumissionnaires non retenus sont informés du résultat de l'**appel d'offre**, et en même temps, la PRMP fait acte d'une **Décision d'attribution du marché.**

L'**AC publie un avis d'attribution détaillant** le résultat de la mise en concurrence, incluant le nom de l'attributaire, son adresse, le montant de l'offre ainsi que le délai de réalisation de la prestation.

### Signature, approbation et notification du contrat :

La mission constate que, avant la signature du contrat, le délai de dix jours de recours est **respecté par l'AC.**

La mission a noté :

- La convention n°062-AR/PACFC/24, relative à la fourniture et à l'installation d'équipements techniques pour les locaux de la CEP, ne prévoit pas de garantie de bonne exécution. Toutefois, une retenue de garantie a été appliquée en lieu et place de cette garantie, conformément à la pratique systématique du Projet.

- Les procès-verbaux d'ouverture des plis (ex : convention 062-AR/PACFC/24) sont effectués par lot.
- La Décision n°081 du 22 décembre 2023, portant désignation des membres de la Commission d'Attribution (CAO) et de la Sous-Commission Technique d'Évaluation (SCTE), ne mentionne pas les noms de certains membres, se limitant à une simple indication. Par ailleurs, les feuilles d'évaluation du marché n°072-AR/PACFC/24 ne comportent pas les signatures des membres de la CAO.

En outre, bien qu'aucune actualisation ni révision de prix n'ait été observée dans les contrats audités, la mission relève que des demandes récurrentes de prorogation de validité des offres sont formulées, traduisant des retards dans le processus de passation.

Par ailleurs, il est à signaler que l'enregistrement fiscal des contrats est systématiquement effectué par les titulaires auprès du centre fiscal, en vue du versement des acomptes de l'impôt sur le revenu, tel que prescrit par le CGI, avant notification du contrat.

Examen des recours :

Suite à l'examen des documents, la mission constate qu'il n'y a aucun type de recours.

## 5.2.2. Conclusions de l'examen des délais de traitement de passation de marchés

### 5.2.2.1. Étapes et dates du processus pour l'acquisition des biens et des travaux

#### TRAVAUX

GENERALITES	
Nom du contrat	CONVENTION N° 078-AR/PACFC/24 (PACFC I) Travaux de réparation et d'extension du bâtiment du PACFC (RELANCE)
Description des biens, travaux ou services	Travaux d'extension du maison des projets à Alarobia
Attributaire	ENTREPRISE AMBININTSOA
Nombre d'offres reçues	Cinq (05) : MANEVA TSALAITSA : 394 810 797 E/SE AMBININTSOA : 363 908 317, 62 E/SE ACRO : 489 638 502 VISION CORPORATION : 398 968 575,35 E/SE TOKY CONSTRUCTION : 533 857 746,84
Date d'attribution / signature	Date signature : 20/06/24 Date d'approbation : 20/06/24 Date de notification : 02/07/24
Date d'achèvement de l'exécution du contrat	Délai d'exécution : 06 mois 46 jours Date OS : 02/07/24 Date d'achèvement 18/02/25
Localisation des biens ou services	Maison des projets, enceinte de l'Agence Routière Alarobia

DETAILS SUR LA PASSATION			
	Réal		Planifié/budget
Articles et quantités	Installation de chantier Extension du bureau <b>Salle d'archive</b> Abri groupe et abri réservoir Aménagement extérieur		
Types de contrats	Convention sous forme de marché		Convention sous forme de marché
Mode de passation	Consultation de prix par voie d'affichage		Consultation de prix par voie d'affichage
Pré-qualification	Néant		
Procédure en deux étapes	Néant		
Mécanismes de revue			
Etapas et dates du processus pour l'acquisition des biens et des travaux			
Principales étapes	Date du PPM	Date réelle	observations
Préparation complète du DAO et de l'avis d'appel d'offres			
Numéro de l'appel d'offres	23/10/23	20/12/23	067/AR/PACFC/23 Avis publié dans le Journal l'Express de Madagascar le 21/12/24 08/01/24 et le 15/01/24
Date limite de remise des offres	08/11/24	24/01/24 à 10H	
Ouverture des offres	08/11/24	24/01/24 à 10H	Membre de la CAO suivant Décision N° 085/AR/PACFC/PRMP/2023 du 22/12/24: Président : RABE Antoni Roger, Responsable infrastructure du PACFC Membres : RANDRIANARISON Manalina Ando, Responsable Ouvrage d'Art du PACFC RAZANADRAKOTO Nadhi Yves Son, Responsable sauvegarde et social du PACFC
Rapport d'évaluation		15/04/24	Suite à une erreur de calcul constatée dans le BDQE, la CAO a saisi l'entreprise Ambinintsoa par lettre en date du 11 mars 2024. La réponse du prestataire a été reçue le 13 mars 2024 Le 19/04/24, la PRMP envoi aux candidats de proroger ces délais de validités des offres de 28 jours en plus car la validité des offres est prévue d'expirer le 22/04/24
Demande d'avis de la CM sur le rapport			Contrôle a posteriori
Contrat signé		20/06/24	Décision d'Attribution N° 037/AR/PACFC/PRMP/2024 du 16/05/24 et notification des candidats non retenus Avis d'attribution publié le 04/07/24
Contrat approuvé/signature		21/07/24	Le 03/07/24, le Coordonnateur du projet fait une Décision N° 016/AR/PACFC/24 portant nomination de Mr RABE Antoni Roger comme Responsable de la Gestion du Contrat, du suivi de l'exécution, de vérification du livrable, la vérification et la certification des factures ;



Plainte sur le processus			NEANT
Avenants au contrat, le cas échéant		18/12/24  13/01/25	AVENANT N°01 : Prolongation du délai d'exécution de plus de 20 jours suite à une découverte de dalle lors d'une fouille effectuée par le Fournisseur qui est en charge de l'installation et la livraison du groupe électrogène. AVENANT N°02 : prolongation du délai d'exécution de plus de 26 jours suite au retard de délivrance de l'avis du LNTPB qui était l'organisme chargé du contrôle technique du travaux, sur le note de calcul et plans d'exécution soumis par le Titulaire.
Garantie de bonne exécution			Le dossier de consultation de prix par voie d'affichage ne prévoit pas de garantie.
Garantie d'avance			NEANT
Paievements			NEANT
Validation et date d'achèvement/de livraison			Délai d'exécution avec avenant : 06 mois 46 jours Date de l'OS : 02/07/24 Date d'achèvement travaux : en cours Le 06/03/25 la PRMP envoie une lettre de mise en demeure au Titulaire pour retard dans l'exécution du travaux.
Prix unitaires conformes aux prix du marché			NEANT
Archivage des documents			Les documents sont archivés auprès du projet et de l'organe de la commande publique de l'AR
Signaux d'alerte pour les pratiques prohibées			

#### COUTS DES CONTRATS

	Réel	Planifié/budget
Taux de change (si utilisé)		
Prix du consultant ayant la meilleure combinaison technique et financière		
Valeur du contrat à l'attribution	363 908 317,52	420 000 000
Négociation du contrat		
Prix final du contrat	363 908 317,52	

#### ADMINISTRATION DES CONTRATS

##### Avenants au contrat/orders de modification/orders de variation/amendement

Numéro	Description	Date	Impact sur les prix
AVENANT N°01	Prolongation du délai d'exécution de 20 jours	18/12/24	NEANT
AVENANT N°02	Prolongation du délai d'exécution de 26 jours	13/01/25	NEANT

##### Paievements contractuels

Numéro	Montant	Date de la facture	Date de paiement
Paievement final			
<b>Total des paievements</b>			

DECAISSEMENTS			
		Réel	Prévu/AF
Méthode de décaissement ( <i>paiement direct, Etat récapitulatif des dépenses, compte spécial</i> )			
Pourcentage du financement de la banque		100%	100%
Décaissement : Montant ; date			
LIVRABLES			
Numéro	Quantité ou % des travaux	Date de livraison ou d'achèvement	Remarques ( <i>notez toutes les divergences par rapport au contrat</i> )



GENERALITES			
Nom du contrat	MARCHE N° 087-AR/PACFC/24 (PACFC I) Travaux d'aménagement connexes de la RNT12A entre les PK 0+000 et Pk 44+850, Fort Dauphin - Ebakika dans la région Anosy (RELANCE)		
Description des biens, travaux ou services	Travaux connexes		
Attributaire	Entreprise GALAXIE		
Nombre d'offres reçues	HUIT (08) : CUBE : 1 932 301 829,08 ANDRISOA : 2 056 781 150 SOMEEM SARL : 1 495 976 164 ACCRO : 1 911 676 200 GALAXIE : 1 720 798 552,38 GROUPEMENT STIMCO BRACE : 1 820 885 483 HONEYVES ET LOVA VELU : 1 621 630 876 GENIE D'OR : 1 988 899 779		
Date d'attribution / signature	Date signature : 23/12/24 Date d'approbation : 30/12/24 Date de notification : 29/01/25		
Date d'achèvement de l'exécution du contrat	Délai d'exécution : 08 mois Date OS : 29/01/25 Date d'achèvement : 29/09/25		
Localisation des biens ou services	RNT12A entre les PK 0+000 et Pk 44+850, Fort Dauphin - Ebakika dans la région Anosy		
DETAILS SUR LA PASSATION			
	<b>Réel</b>	<b>Planifié/budget</b>	
Articles et quantités	Installation et repli de chantier Construction et réhabilitation de bâtiment Eclairage public Forage avec pompe solaire Prestations environnementales (Bloc sanitaire et bac à ordure)	Installation et repli de chantier Construction et réhabilitation de bâtiment Eclairage public Forage avec pompe solaire Prestations environnementales	
Types de contrats	Marché	Marché	
Mode de passation	Appel d'offres ouvert national	Appel d'offres ouvert national	
Pré-qualification	Néant		
Procédure en deux étapes	Néant		
Mécanismes de revue			
Étapes et dates du processus pour l'acquisition des biens et des travaux			
Principales étapes	Date du PPM	Date réelle	observations
Préparation complète du DAO et de l'avis d'appel d'offres			Garantie de soumission : 21 000 000
Avis de la CNM sur le DAO		02/07/24	Avis favorable au lancement de l'appel d'offres ouvert
Numéro de l'appel d'offres	02/07/24	16/07/24	070/AR/PACFC/24 Avis publié dans le Journal l'Express de Madagascar le 17/07/24, 20/07/24, 24/07/24
Date limite de remise des offres	12/08/24	19/08/24 à 10H	

Ouverture des offres	12/08/24	19/08/24 à 10H	Membre de la CAO suivant Décision N° 072/AR/PACFC/PRMP/2024 du 13/08/24: Président : RANDRIANARISON Manalina Ando Responsable Ouvrage d'Art du PACFC Membres : RABE Antoni Roger, Responsable infrastructure du PACFC RAZAFIMAHEFA Mindrisoa Andrianaivo Responsable Environnement du PACFC Un représentant de l'AR Un représentant du MTP Aucun pli n'a été reçu à la date limite de remise des offres, et la CAO déclare infructueux l'appel d'offres.
Résultat de l'appel d'offres		20/08/24	Décision N° 073/AR/PACFC/PRMP/24 portant déclaration infructueuse de l'appel d'offres
Relance de l'appel d'offres ouvert		06/09/24	La PRMP demande l'Avis de la CNM le 03/09/24 pour la relance de l'appel d'offres. Avis d'appel d'offres N°075-AR/PACFC/24 publié dans le Journal l'Express de Madagascar du 07/09/24, 09/09/24, 16/09/24
Date limite de remise des offres		09/10/24	Délai de publication : 30 jours
Ouverture des offres		09/10/24	Membre de la CAO suivant Décision N° 085/AR/PACFC/PRMP/2024 du 01/10/24: Président : RANDRIANARISON Manalina Ando Responsable Ouvrage d'Art du PACFC Membres : RABE Antoni Roger, Responsable infrastructure du PACFC RAZAFIMAHEFA Mindrisoa Andrianaivo Responsable Environnement du PACFC Un représentant de l'AR Un représentant du MTP
Rapport d'évaluation		13/11/24	Membres : RABE Antoni Roger, Responsable infrastructure du PACFC RAZAFIMAHEFA Mindrisoa Andrianaivo Responsable Environnement du PACFC TABERA Hanitra Sarinety, Représentant du MTP Suivant observation de la CNM, le rapport d'évaluation est révisé
Demande d'avis de la CM sur le rapport		02/12/24	Avis favorable à l'approbation du Marché
Contrat signé	21/10/24	23/12/24	Décision d'Attribution N° 105/AR/PACFC/PRMP/2024 du 06/12/24 et notification des candidats non retenus Avis d'attribution publié le 04/02/25
Contrat approuvé/signature		21/01/25	Le 05/02/24, le Coordonnateur du projet fait une Décision N° 004/AR/PACFC/25 portant nomination de Mr RANDRIANARISON Manalina Ando Responsable Ouvrage d'Art du PACFC comme Responsable de la Gestion du Contrat, du suivi de l'exécution, de vérification du livrable, la vérification et la certification des factures ;

Plainte sur le processus			NEANT
Avenants au contrat, le cas échéant			NEANT
Garantie de bonne exécution			5% du montant du marché sous forme de cautionnement ou de garantie bancaire à première demande. La garantie présentée par le titulaire est un chèque de banque (BOA) pour un montant de : 86 039 927, 62
Garantie d'avance			Garantie à 100%
Paiements			
Validation et date d'achèvement/de livraison			Délai d'exécution avec avenant : 08 mois Date de l'OS : 29/01/25 Date d'achèvement travaux : en cours d'exécution
Prix unitaires conformes aux prix du marché			NEANT
Archivage des documents			Les documents sont archivés auprès du projet et de l'organe de la commande publique de l'AR
Signaux d'alerte pour les pratiques prohibées			

#### COUTS DES CONTRATS

	Réel	Planifié/budget
Taux de change (si utilisé)		
Prix du consultant ayant la meilleure combinaison technique et financière		
Valeur du contrat à l'attribution	1 720 798 552,38	2 080 000 000
Négociation du contrat		
Prix final du contrat	1 720 798 552,38	

#### ADMINISTRATION DES CONTRATS

##### Avenants au contrat/orders de modification/orders de variation/amendement

Numéro	Description	Date	Impact sur les prix
NEANT			

##### Paiements contractuels

Numéro	Montant	Date de la facture	Date de paiement
NEANT			
Paiement final			
<b>Total des paiements</b>			

#### DECAISSEMENTS

	Réel	Prévu/AF
Méthode de décaissement ( <i>paiement direct, Etat récapitulatif des dépenses, compte spécial</i> )		
Pourcentage du financement de la banque	100%	100%
Décaissement : Montant ; date		

#### LIVRABLES

Numéro	Quantité ou % des travaux	Date de livraison ou d'achèvement	Remarques ( <i>notez toutes les divergences par rapport au contrat</i> )















<b>GENERALITES</b>	
Nom du contrat	MARCHE N° 061-AR/PACFC/24 (PACFC I) Travaux d'aménagement connexes de la RNT12A répartis en 2 lots - Lot 2 : Entre PK 203+800 et PK 243+000
Description des biens, travaux ou services	Travaux connexes
Attributaire	Entreprise MAMISOA
Nombre d'offres reçues	CINQ (05) : MIALY CERBAT : 2 105 881 935,75 MANEVA TSALAITSA : 1 995 356 174,00 LA PRECISION SARL : 3 881 530 235,00 TOKY CONSTRUCTION : 2 280 444 488,13 ENTREPRISE MAMISOA : 1 918 708 150,00
Date d'attribution / signature	Date signature : 18/06/24 Date d'approbation : 10/07/24 Date de notification : 08/08/24
Date d'achèvement de l'exécution du contrat	Délai d'exécution : 09 mois Date OS : 08/08/24 Date d'achèvement : 08/05/25
Localisation des biens ou services	RNT12A entre Entre PK 203+800 et PK 243+000 Masianaka – Vaingandrano dans la Région Atsimo Atsinanana

DETAILS SUR LA PASSATION			
	Réel	Planifié/budget	
Articles et quantités	Installation et repli de chantier Construction et réhabilitation de bâtiment Éclairage public Forage avec pompe solaire Prestations environnementales (Bloc sanitaire et bac à ordure)	Installation et repli de chantier Construction et réhabilitation de bâtiment Éclairage public Forage avec pompe solaire Prestations environnementales	
Types de contrats	Marché	Marché	
Mode de passation	Appel d'offres ouvert national	Appel d'offres ouvert national	
Pré-qualification	Néant		
Procédure en deux étapes	Néant		
Mécanismes de revue			
Etapas et dates du processus pour l'acquisition des biens et des travaux			
Principales étapes	Date du PPM	Date réelle	observations
Préparation complète du DAO et de l'avis d'appel d'offres			Garantie de soumission : Lot 1 : 20 000 000 Lot 2 : 27 000 000
Avis de la CNM sur le DAO		23/11/23	La commission renvoi le projet de DAO le 07/11/23 Avis favorable au lancement de l'appel d'offres ouvert le 23/11/23
Numéro de l'appel d'offres	23/10/23	20/12/23	059/AR/PACFC/23 Avis publié dans le Journal l'Express de Madagascar le 21/12/24, 27/12/24, 04/01/24
Date limite de remise des offres	23/11/23	24/01/24 à 10H	Suite à la visite des lieux en date du 12 et 13/01/24, et suite à la réunion préparatoire du 17/01/24 des additifs ont insérés dans le DAO, et l'AC envoi le 22/01/24 à la CNM pour validation de prorogation de la date limite de la remise des offres jusqu'au 31/01/24 à 10H ; L'avis est publié dans le journal l'express de Madagascar du 23 et 25/01/24
Ouverture des offres	23/11/23	31/01/24 à 10H	Membre de la CAO suivant Décision N° 084/AR/PACFC/PRMP/2023 du 22/12/23: Président : RANDRIANARISON Manalina Ando Responsable Ouvrage d'Art du PACFC Membres : RABE Antoni Roger, Responsable infrastructure du PACFC RAZAFIMAHEFA Miandrisoa Andrianaivo Responsable Environnement du PACFC
Rapport d'évaluation		04/03/24	Membres CAO: RANDRIANARISON Manalina Ando Responsable Ouvrage d'Art du PACFC RABE Antoni Roger, Responsable infrastructure du PACFC RAZAFIMAHEFA Mindrisoa Andrianaivo Responsable Environnement du PACFC RAJAONARIMANANA Andry, Représentant de l'AR Les offres des trois candidats sont non conformes. Le candidat MANEVA Tsalaita est non qualifié.

Demande d'avis de la CM sur le rapport		13/03/24	Avis favorable à l'approbation du Marché suivant PV N°287/MAOO/CNM/2024
Contrat signé	23/02/24	18/06/24	Décision d'Attribution N° 34a/AR/PACFC/PRMP/2024 du 26/04/24 et notification des candidats non retenus Avis d'attribution publié le 19/07/24
Contrat approuvé/signature		12/07/24	Le 24/07/24 , le Coordonnateur du projet fait une Décision N° 032/AR/PACFC/25 portant nomination de Mr RANDRIANARISON Manalina Ando Responsable Ouvrage d'Art du PACFC comme Responsable de la Gestion du Contrat, du suivi de l'exécution, de vérification du livrable, la vérification et la certification des factures ;
Plainte sur le processus			NEANT
Avenants au contrat, le cas échéant		25/11/24	Avenant N°01 : Le titulaire fait une demande de modification du surface prévue pour la construction du marché communal le 10/10/24 et l'AC accepte. La CNM emet un avis favorable à l'approbation de l'Avenant le 14/11/24 suivant PV N°1821/1VN/CNM/2024 sans avoir modifier le montant du contrat
Garantie de bonne exécution			5% du montant du marché sous forme de cautionnement ou de garantie bancaire à première demande.
Garantie d'avance			Garantie à 100%
Paielements			
Validation et date d'achèvement/de livraison			Délai d'exécution avec avenant :09 mois Date de l'OS : 08/08/24 Date d'achèvement travaux : en cours d'exécution.
Prix unitaires conformes aux prix du marché			NEANT
Archivage des documents			Les documents sont archivés auprès du projet et de l'organe de la commande publique de l'AR
Signaux d'alerte pour les pratiques prohibées			

#### COUTS DES CONTRATS

	Réel	Planifié/budget
Taux de change (si utilisé)		
Prix du consultant ayant la meilleure combinaison technique et financière		
Valeur du contrat à l'attribution	1 918 708 150	2 290 000 000
Négociation du contrat		
Prix final du contrat	1 918 708 150	

#### ADMINISTRATION DES CONTRATS

##### Avenants au contrat/orders de modification/orders de variation/amendement

Numéro	Description	Date	Impact sur les prix
NEANT			

Paiements contractuels			
Numéro	Montant	Date de la facture	Date de paiement
NEANT			
Paiement final			
<b>Total des paiements</b>			
DECAISSEMENTS			
		Réel	Prévu/AF
Méthode de décaissement ( <i>paiement direct, Etat récapitulatif des dépenses, compte spécial</i> )			
Pourcentage du financement de la banque		100%	100%
Décaissement : Montant ; date			
LIVRABLES			
Numéro	Quantité ou % des travaux	Date de livraison ou d'achèvement	Remarques ( <i>notez toutes les divergences par rapport au contrat</i> )

GENERALITES	
Nom du contrat	Travaux de réhabilitation des DATACENTER du PIC Marché 69 et 70
Description des biens, travaux ou services	Lot 1 : datacenter Nanisana Lot 2 : datacenter Ambohidahy
Attributaire	Lot 1 : VISION'R CORPORATION (61 513 302,00) Lot 2 : VISION'R CORPORATION (66 121 718,00)
Nombre d'offres reçues	Lot 1 : Lot 2 :
Date d'attribution / signature	Lot 1 : attribué le 08/04/24 Signature : 05/07/24 Approbation : Notification : 12/07/2024 Lot 2 : attribué le 08/04/24 Signature : 13/05/2024 Approbation : Notification : 23/05/2024
Date d'achèvement de l'exécution du contrat	Lot 1 : 16/08/24 Délai de livraison : 85 jours OS : 22/05/24 Lot 2 : 06/08/24 Délai de livraison : 75 jours OS : 22/05/24
Localisation des biens ou services	Lot 1 : PIC Nanisana Lot 2 : PIC Ambohidahy

DETAILS SUR LA PASSATION			
	Réel	Planifié/budget	
Articles et quantités	Lot 1 : datacenter Nanisana - Façade principale - Toiture - Aménagement extérieur - Menuiserie - Abri groupe Lot 2 : datacenter Ambohidahy - Implantation du datacenter - Abri groupe	Lot 1 : datacenter Nanisana - Façade principale - Toiture - Aménagement extérieur - Menuiserie - Abri groupe Lot 2 : datacenter Ambohidahy - Implantation du datacenter - Abri groupe	
Types de contrats	Travaux	Travaux / 150.000.000,00 pour les deux lots	
Mode de passation	Consultation de prix ouverte	Consultation de prix ouverte	
Pré-qualification			
Procédure en deux étapes			
Mécanismes de revue			
Étapes et dates du processus pour l'acquisition des biens et des travaux			
Principales étapes	Date du PPM	Date réelle	observations
Préparation complète du DAO et de l'avis d'appel d'offres	23/10/23		Un chef de chantier pour chaque lot Tx similaires sup ou égal à 30.000.000,00 Ligne de crédit bancaire d'au moins 15.000.000,00 ar L'installation et le repli de chantier sont à prix forfaitaire mais non accompagnés de cadres de décomposition du prix global et forfaitaire à remplir par les soumissionnaires
Numéro de l'appel d'offres	23/10/23	20/12/23	068-AR/PACFC/23 du 20/12/23 Publication : - Journal l'Express le 21/12/23 , 08/01/24, 13/01/24 - AR le 20/12/23 - CCI le 21/12/23 - MTP le 22/12/23 - ARMP le 21/12/23
Date limite de remise des offres	08/11/23	24/01/24 à 10h00	

Ouverture des offres	08/11/23	24/01/24 à 10h00	<p>Lot 1 :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Ese MIALY : 58.928.956,40</li> <li>- ETRAD : 74.925.574,00</li> <li>- MANEVA TSALAITSA : 64.997.299,00</li> <li>- VISION'R Corporation : 56.692.827,00</li> </ul> <p>Lot 2</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Ese MIALY : 67.983.310,00</li> <li>- COGECI : 86.628.192</li> <li>- Ese VITASOA 45.832.897</li> <li>- VIOSION'R Corp : 66.121.718</li> </ul>
Rapport d'évaluation		19/03/24	<p>Lot 1 : attribué à VISION'R</p> <p>Des demandes de justification des sous détails des prix unitaires sont envoyés aux soumissionnaires Ese MIALY et VISION'R et après analyse de leur réponse par la CAO, l'offre de MIALY est déclarée anormalement basse</p> <p>MANEVA TSALAITSA est NON QUALIFIE car ses employés n'ont aucune référence</p> <p>Lot 2 : attribué à VISION'R</p> <p>VITASOA est non conforme car elle s'est trompé de date dans la signature de l'acte d'engagement (2023 au lieu de 2024)</p>
Demande d'avis de la CNM sur le rapport			A posteriori
Contrat signé	08/12/23	<p>Lot 1 : 05/07/24</p> <p>Lot 2 : 13/05/24</p>	RABE Antoni Roger responsable infrastructures routières du PACFC est désigné responsable des travaux des lots 1 et 2
Plainte sur le processus			Néant
Avenants au contrat, le cas échéant		04/07/24	<p>Réunion concernant la négociation de l'avenant du lot 1 sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La modification du plan de l'abri goupe</li> <li>- La modification du type de plafond du local technique</li> <li>- L'aménagement d'un accès aux toilettes du bâtiment principal</li> </ul> <p>D'où la prolongation de 10 jours (85 jours au lieu de 75 jour)</p>
Garantie de bonne exécution			Néant
Garantie d'avance			Néant



Paiements			Lot 1 : Lot 2 :
Validation et date d'achèvement/de livraison		Lot 1 et 2 : 25/07/24	Lot 1 et 2 : 30/07/24 (avant le 06/08/24) PV de réception provisoire
Prix unitaires conformes aux prix du marché			Non renseigné
Archivage des documents			
Signaux d'alerte pour les pratiques prohibées			
<b>COUTS DES CONTRATS</b>			
			<b>Réel</b>
			<b>Planifié/budget</b>
Taux de change (si utilisé)			
Prix du candidat ayant présenté l'offres évalué la moins disante			Lot 1 : VISION'R Corporation : 56.692.827,00  Lot 2 : Ese VITASOA 45.832.897
Valeur du contrat à l'attribution			Lot 1 : 61.513.302,00 Lot 2 : 66.121.718,00
Négociation du contrat			
Prix final du contrat			Lot 1 : 61.513.302,00 Lot 2 : 66.121.718,00
<b>ADMINISTRATION DES CONTRATS</b>			
<b>Avenants au contrat/orders de modification/orders de variation/amendement</b>			
<b>Numéro</b>	<b>Description</b>	<b>Date</b>	<b>Impact sur les prix</b>
Avenant du lot 1	- La modification du plan de l'abri goupe - La modification du type de plafond du local technique L'aménagement d'un accès aux toilettes du bâtiment principal	04/07/24	Montant initial 56.692.827,00 revu après avenant à 61.513.302,00 c'est-à-dire un peu plus de 09% du marché initial

<b>Paiements contractuels</b>			
<b>Numéro</b>	<b>Montant</b>	<b>Date de la facture</b>	<b>Date de paiement</b>
- 69-AR/PACFC/24 - 5% de retenue de garantie 2 934 610,18	- 58 692 203,50 (dont 2 934 610,18 de retenue de garantie)	- 01 du 12/08/24	- 21/08/24
- 70-AR/PACFC/24 - 5% de retenue de garantie	- 53 927 716,63 (dont 2 696 385,83 de retenu de garantie)	- 01 du 12/08/24	- 21/08/24
<b>Total des paiements</b>			
<b>DECAISSEMENT</b>			
		<b>Réel</b>	<b>Prévu/AF</b>
Méthode de décaissement ( <i>paiement direct, Etat récapitulatif des dépenses, compte spécial</i> )			
Pourcentage du financement de la banque			
Décaissement :			
1. Montant ; date		55 757 593,33 (21/08/24)	
2. Montant ; date		51 231 330,80 (21/08/24)	
<b>LIVRABLES</b>			
<b>Numéro</b>	<b>Quantité ou % des travaux</b>	<b>Date de livraison ou d'achèvement</b>	<b>Remarques (<i>notez toutes les divergences par rapport au contrat</i>)</b>
Lot 1 et 2	100%	30/07/24	







## FOURNITURES

GENERALITES			
Nom du contrat	CONVENTION N°062-AR/PACFC/24 (PACFC I) Fourniture et installation équipement technique pour le fonctionnement des locaux de la CEP réparties en 3 lots : Lot 1: Groupe		
Description des biens, travaux ou services	Groupe électrogène		
Attributaire	Entreprise B2B		
Nombre d'offres reçues	- Lot 01 : TROIS (03): SYSTEC Sarl : 88 870 430 MADAUTO : 118 448 799 E/SE B2B : 99 898 600 - Lot 02 : UN (01) : SYSTEC Sarl : 3 271 050 - Lot 03 : UN (01) : E/SE B2B : 17 851 500		
Date d'attribution / signature	Date signature : 22/04/24 <b>Date d'approbation</b> : 21/05/24 Date de notification : 17/06/24		
Date d'achèvement de l'exécution du contrat	Délai de livraison : 45 jours Date OS : 13/06/24 <b>Date d'achèvement</b> : 05/09/24		
Localisation des biens ou services	Maison des Projets Alarobia, Enceinte Agence Routier		
DETAILS SUR LA PASSATION			
	Réel	Planifié/budget	
Articles et quantités	Lot 1 : Un groupe électrogène 30KVA, Marque : GREAVES POWER	Lot 1 : Un groupe électrogène min 30KVA Lot 2 : Un climatiseur Lot 3 : Citerne plastique 200litres	
Types de contrats	Convention sous forme de marché	Convention sous forme de marché	
Mode de passation	Consultation de prix par voie d'affichage	Consultation de prix par voie d'affichage	
Pré-qualification	Néant		
Procédure en deux étapes	Néant		
Mécanismes de revue			
Etapas et dates du processus pour l'acquisition des biens et des travaux			
Principales étapes	Date du PPM	Date réelle	observations
Préparation complète du DAO et de l'avis d'appel d'offres		22/07/23	Délai de garantie des matériels : 1 <sup>er</sup> suivi : 4 mois après la réception provisoire 2 <sup>ème</sup> suivi : 1 mois avant la réception définitive Garantie : 1 an
Numéro de l'appel d'offres	10/07/23	07/12/23	051/AR/PACF/2023 Publié dans le journal l'Express de Madagascar le 08, 09, 11/12/23
Date limite de remise des offres	25/07/23	22/12/23 à 10H	
Ouverture des offres	25/07/23	22/12/23 à 10H	Membre de la CAO suivant Décision N° 078/AR/PACFC/PRMP/2023 du 15/12/23: Président : RAAZANADRAKOTO Nadhi Yves Son Responsable Sauvegarde Sociale PACFC

			<p>Membres :</p> <p>RAZAFIMAHEFA Miandrisoa Responsable Environnement PACFC</p> <p>Un Représentant de l'AR</p> <p>Le PV d'ouverture des plis est fait par lot mais non pas pour la Totalité des trois (03) lots</p>
Rapport d'évaluation		07/03/24	Après vérification des spécifications technique des articles proposés par les candidats, les Groupes Electrogènes proposés par SYSTEC et MADAUTO ne sont pas conforme
Demande d'avis de la CM sur le rapport			Contrôle a postériori
Contrat signé	14/08/23	22/04/24	<p>Les candidats non retenus sont informés sur le résultat de la consultation le 11/03/24</p> <p>Décision d'attribution N° 024/AR/PACFC/PRMP du 11/03/24</p> <p>Avis d'attribution publié le 04/07/24 dans le journal le journal l'express de Madagascar</p>
Contrat approuvé/signature		21/05/24	Le 03/07/24 , le Coordonnateur du projet fait une Décision N°014/AR/PACFC/24 portant designation du responsable du marché en la personne de RABE Antoni
Plainte sur le processus			NEANT
Avenants au contrat, le cas échéant		31/07/24	Avenant N°01, prologation du délai de livraison de 35 jours, sans la modification du montant du contrat
Garantie de bonne exécution			Retenue de garantie : 4 994 930 Ar
Garantie d'avance			NEANT
Paiements		07/12/24	94 903 670
Validation et date d'achèvement/de livraison		05/09/24	<p>Délai de livraison contractuelle : 45 jours</p> <p>Prolongation de délai suite Avenant : 35 jours</p> <p>Date de l'OS : 13/06/24</p> <p>Le 25/07/24, le titulaire envoi une lettre de demande de prolongation de délai de livraison de 37 jours en plus à l'AC, car suite à une fouille effectuée dans l'endroit de l'emplacement du groupe, une dalle est découverte.</p> <p>Le 30/07/07, suite à l'accord des deux parties, le délai de livraison est prolongé de 35 jours .</p> <p>Le 04/09/24 la PRMP fait une Décision N°077/AR/PACFC/PRMP/24 portant désignation des membres de la Commission de réception :</p> <p>Président : RABAKOSON Hervé Assitant Passation de marché, représentant PRMP</p> <p>Membres :</p> <p>RABE Antoni Responsable du marché</p> <p>RAKOTONIAINA Miahly, Responsable matériel roulant de l'AR</p> <p>Réception provisoire : 05/09/24</p>
Prix unitaires conformes aux prix du marché			
Archivage des documents			Les documents sont archivés auprès du projet et de l'organe de la commande publique

Signaux d'alerte pour les pratiques prohibées			
<b>COUTS DES CONTRATS</b>			
		Réel	Planifié/budget
Taux de change (si utilisé)			
Prix du consultant ayant la meilleure combinaison technique et financière			
Valeur du contrat à l'attribution		99 898 600	130 000 000 pour les trois lots
Négociation du contrat			
Prix final du contrat		99 898 600	
<b>ADMINISTRATION DES CONTRATS</b>			
<b>Avenants au contrat/orders de modification/orders de variation/amendement</b>			
<b>Numéro</b>	<b>Description</b>	<b>Date</b>	<b>Impact sur les prix</b>
Avenant N°01	Prolongation du délai de livraison	31/07/24	NEANT
<b>Paiements contractuels</b>			
<b>Numéro</b>	<b>Montant</b>	<b>Date de la facture</b>	<b>Date de paiement</b>
N°01	94 903 670	13/09/24	27/11/24
Paiement final			
<b>Total des paiements</b>	94 903 670	13/09/24	27/11/24
<b>DECAISSEMENTS</b>			
		Réel	Prévu/AF
Méthode de décaissement ( <i>paiement direct, Etat récapitulatif des dépenses, compte spécial</i> )			
Pourcentage du financement de la banque		100%	100%
Décaissement :			
1. 94 903 670 ; date : 27/11/24		95%	
<b>LIVRABLES</b>			
<b>Numéro</b>	<b>Quantité ou % des travaux</b>	<b>Date de livraison ou d'achèvement</b>	<b>Remarques (notez toutes les divergences par rapport au contrat)</b>
01	100%	80 jours Date d'achèvements : 05/09/24	





<b>GENERALITES</b>		
Nom du contrat	MARCHE N° 065-AR/PACFC/24 (PACFC II) Fourniture de matériels informatiques pour les directions régionales du MTP dans les régions Atsimo Andrefana, Menabe, Anosy et Atsimo Atsinanana répartie en quatre lots - Lot 1 : Ordinateur portable	
Description des biens, travaux ou services	Ordinateur portable	
Attributaire	GLOBAL TECHNOLOGIES ET ENERGIES (GTE)	
Nombre d'offres reçues	SIX (06) : - GTE :325 698 720 - MAHARAVO TANA : 333 465 000 - E/ts RNY : 507 600 000 - NEXTHOPE : 515 543 000 - HARCOM : 324 170 280 - HOBY'S E/se : 376 000 000	
Date d'attribution / signature	Date signature : 07/06/24 Date d'approbation : 11/07/24 Date de notification : 25/07/24	
Date d'achèvement de l'exécution du contrat	Délai d'exécution : 75 jours Date OS : 25/07//24 Date d'achèvement 19/09/24	
Localisation des biens ou services	Maison des projets, enceinte de l'Agence Routière Alarobia	
<b>DETAILS SUR LA PASSATION</b>		
	<b>Réel</b>	<b>Planifié/budget</b>
Articles et quantités	47 Ordinateurs portables Marque LENOVO Intel Core i7 11 <sup>ème</sup> génération Rtam : 8Go Disque dur : 512 GB SSD Ecran : 15''	Ordinateurs portables Intel Core i7 11 <sup>ème</sup> génération Rtam : min 8Go Disque dur : min 512 GB SSD Ecran : min 15''
Types de contrats	Marché	Marché

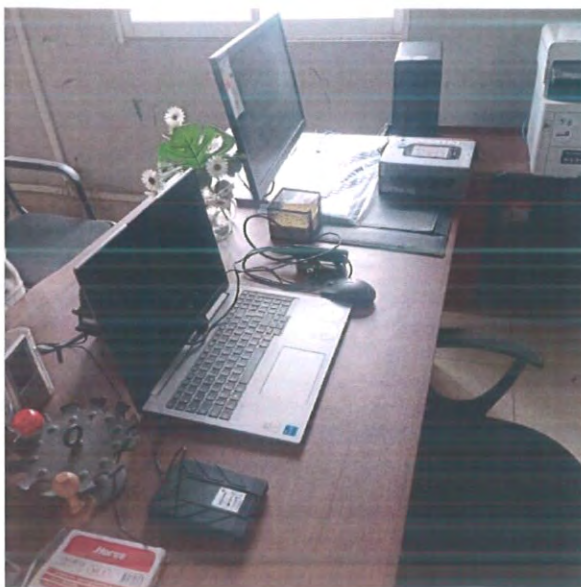
Mode de passation	Appel d'Offres ouvert National		Appel d'offres ouvert National
Pré-qualification	Néant		
Procédure en deux étapes	Néant		
Mécanismes de revue			
Étapes et dates du processus pour l'acquisition des biens et des travaux			
Principales étapes	Date du PPM	Date réelle	observations
Préparation complète du DAO et de l'avis d'appel d'offres		18/11/22	Les fournitures sont réparties en trois lots Garantie de soumission : Lot 1 : 13 000 000 Lot 2 : 14 000 000 Lot 3 : 3 000 000
Date avis de la CNM sur le DAO		21/12/22	PV N° 2944/DAOO/CNM/2022
Numéro de l'appel d'offres	09/11/22	18/01/23	27/AR/PACFC/23 Avis publié dans le Journal l'Express de Madagascar le 19, 21/01/23 et le 10/02/23
Date limite de remise des offres	09/12/22	21/02/23 à 10H	
Ouverture des offres	09/12/22	21/02/23 à 10H	Membre de la CAO suivant Décision N° 014/AR/PACFC/PRMP/2023 du 14/02/23: Président : ANDRIANARISOA Vola, Responsable Passation des Marchés du PACFC Membres : RALAIARIFENINA Fanja, RSE PACFC RAKOTOARIVONY Nalivelo MTP ANDRIAMIRADO Dio, AR RAZAFIMAHEFA Miandrisoa Andrianaivo, Responsable Environnement PACFC RAZAFINDRAKOTO Yves Son Nadih, Responsable sauvegarde social PACFC SCTE : Un représentant MTP Observateur : RAZAFIMAHEFA Ando Coordonnateur du PACFC <b>Nombre des plis récus :</b> Lot 1 : Odrinteur de bureau et Laptop : Un NEXTHOPE : 1 262 848 000 Lot 2 : Imprimante multifonction A4 et A3 : Deux - HG M/car : 718 082 230 - NEXTHOPE : 1 716 525 000 Lot 3 : Appareils et accessoires électronique : Deux - NEXTHOPE : 265 246 900 - E/se HARIHIRY 270 471 840
Rapport d'évaluation		10/03/23	Lot 1 : l'offre de NEXTHOPE est conforme et ayn la qualification requise Lot 2 : Infructueux car les deux offres sont non conformes Lot 3 : Infructueux car les deux offres sont non conformes SCTE : RALAIARIFENINA Fanja, RSE PACFC ANDRIAMIRADO Dio, AR

			RAZAFIMAHEFA Miandrisoa Andrianaivo, Responsable Environnement PACFC Décision infructueux des deux lots par la PRMP le 22/03/23
Demande d'avis de la CM sur le rapport		04/07/23	Lot 1 : Odrinteur de bureau et Laptop Lettre de 1 <sup>er</sup> renvoi de la commission le 28/03/23 pour réévaluation des offres. Lettre de 2 <sup>ème</sup> renvoi de la commission le 09/05/23 sur la disponibilité du crédit concernant le dépassement de l'offre du candidat par rapport au montant estimatif. La commission ne se prononce pas à la signature de la décision de déclaration sans suite établit par l'AC suivant PV N°064/DSS/CNM-23 du 04/07/23
Contrat signé		04/08/23	Décision infructueux du Lot 1 N° 034/AR/PACFC/PRMP/23
Préparation du DAO		10/10/23	PPM mis à jour N°02 Après l'appel d'offres infructueux, l'AC prend la décision de répartir les fournitures en quatre lots Garantie de soumission : Lot 1 : 7 000 000 Lot 2 : 7 000 000 Lot 3 : 11 000 000 Lot 4 : 5 000 000 Validité de l'offres : 90 jours
Date avis de la CNM sur le DAO		30/11/23	PV N° 2980/DAOO/CNM/2023
Numéro de l'appel d'offres	09/11/22	14/12/23	064/AR/PACFC/23 Avis publié dans le Journal l'Express de Madagascar le 15, 20/12/23 et le 09/01/24
Date limite de remise des offres	09/12/22	18/01/24 à 10H	
Ouverture des offres	09/12/22	18/01/24 à 10H	Membre de la CAO suivant Décision N° 082/AR/PACFC/PRMP/2023 du 22/12/23: Président : RANDRIANARISON Ando, Responsable ouvrages d'Art du PACFC Membres : RANDRIANANTENAINA Fenosoa, AR RAZAFIMAHEFA Miandrisoa Andrianaivo, Responsable Environnement PACFC RAZAFINDRAKOTO Yves Son Nadhi, Responsable sauvegarde social PACFC Un représentant du MTP SCTE : Un informaticien attitré et deux membres issues de la CAO <b>Nombre des plis récus :</b> Lot 1 : Odrinateur portable : SIX Lot 2 : Odrinateur de bureau : CINQ Lot 3 : Imprimante multifonction A4 et A3 : CINQ Lot 4 : Appareils et accessoires électronique :DEUX

Rapport d'évaluation		08/04/24	Lot 1 : Ordinateur Portable Les offres de Maharvo TANA, E/ts RNY et HARCOM sont non conformes ; Ls candidats HOBY'S et NEXTHOPE sont non qualifiés. Les évaluateurs : RAZAFIMAHEFA Mindrisoa Andrianaivo, PACFC RANDRIANANTENAINA Fenosoa Njaramalala, Représenatant AR RAKOTOARISOA Hasina Patrick, informaticien AR. Le 12/04/24 la PRMP fait une demande de prorogation de validité des offres aux candidats jusqu'au 14/05/24
Demande d'avis de la CM sur le rapport		29/04/24	Avis favorable à l'approbation du marché suivant PV N° 541/MAOO/CNM/2024
Contrat signé.		07/06/24	Décision d'attribution N° 039/AR/PACFC/PRMP/24 du 17/05/24 Notification des candidats non retenus : 17/05/24 Avis d'attribution publié le 19/07/24
Contrat approuvé/signature		11/07/24	Le 17/07/24 , le Coordonnateur du projet fait une Décision N° 018/AR/PACFC/24 portant nomination de Madame RALAIARIFENINA Fanja comme Responsable de la Gestion du Contrat, du suivi de l'exécution, de vérification du livrable, la vérification et la certification des factures. Le contrat est approuvé par le Ministre des Travaux Publics le 11/07/24
Plainte sur le processus			NEANT
Avenants au contrat, le cas échéant			NEANT
Garantie de bonne exécution		03/10/24	Caution de retenue de Garantie délivrée par la banque Mauritius Commercial Bank (MCB) pour un montant de 16 284 936 Ar,, valable jusqu'au 20/09/25
Garantie d'avance			NEANT
Paiements			
Validation et date d'achèvement/de livraison		19/09/24	Délai de livraison : 75 jours Date de l'OS : 25/07/24 Date d'achèvement : 19/09/25 Délai de garantie : 12 Mois Décision N° 079 bis/AR/PACFC/PRMP du 10/09/24 portant désignation des membres de Commission de réception : Président : BEATREFINA Délphin PRMP du PACFC Membres : RALAIARIFENINA Fanja, PACFC RANAIVOARIJAONA Julien, Informatien MTP Réception provisoire : Maison des projets, Enceinte Agence Routière Alarobia, Antananarivo
Prix unitaires conformes aux prix du marché			NEANT
Archivage des documents			Les documents sont archivés auprès du projet et de l'organe de la commande publique de l'AR
Signaux d'alerte pour les pratiques prohibées			

COUTS DES CONTRATS			
		Réel	Planifié/budget
Taux de change (si utilisé)			
Prix du consultant ayant la meilleure combinaison technique et financière			
Valeur du contrat à l'attribution		325 698 720	590 000 000
Négociation du contrat			
Prix final du contrat		325 698 720	
ADMINISTRATION DES CONTRATS			
Avenants au contrat/orders de modification/orders de variation/amendement			
Numéro	Description	Date	Impact sur les prix
NEANT			
Paiements contractuels			
Numéro	Montant	Date de la facture	Date de paiement
24GT207	325 698 720	07/10/2024	11/12/24
Paiement final			
<b>Total des paiements</b>	325 698 720	07/10/2024	11/12/24
DECAISSEMENTS			
		Réel	Prévu/AF
Méthode de décaissement ( <i>paiement direct, Etat récapitulatif des dépenses, compte spécial</i> )		Paiement direct	
Pourcentage du financement de la banque		100%	100%
Décaissement : Montant : 325 698 720 ; date : 11/12/24			
LIVRABLES			
Numéro	Quantité ou % des travaux	Date de livraison ou d'achèvement	Remarques ( <i>notez toutes les divergences par rapport au contrat</i> )
BL N° 293HGTE	100%	19/09/24	





<b>GENERALITES</b>	
Nom du contrat	<p>Lot 1 : Marché 055-AR/PACFC/24 Serveurs &amp; accessoires de sécurisation et de protection des serveurs</p> <p>Lot 2 : Marché 056-AR/PACFC/24 Ordinateurs de bureau et laptops</p> <p>Lot 3 Marché 057-AR/PACFC/24 Imprimantes multifonction A4 et A3</p>
Description des biens, travaux ou services	Matériels informatiques pour le PIC et le BNM Divisés en TROIS lots
Attributaire	<p>Lot 1 : Global Technologies et Energies</p> <p>Lot 2 : Global Technologies et Energies</p> <p>Lot 3 : Global Technologies et Energies</p>
Nombre d'offres reçues	<p>Lot 1 : GTE (1,368,309,000); Nexthope (1,713,335,070) ; ITET (1,766,927,700)</p> <p>Lot 2 : GTE (294,778,000); Nexthope (314,160,000) ; Innovate (182,412,000)</p> <p>Lot 3 : GTE (31,286,000) ; Nexthope (28,501,000)</p>
Date d'attribution / signature	<p>Lot 1 : 13/03/2024</p> <p>Lot 2 : 13/03/2024</p> <p>Lot 3 : 13/03/2024</p>
Date d'achèvement de l'exécution du contrat	<p>OS des trois lots le 30/05/2024 (délai de livraison des 3 lots : 75 j)</p> <p>Réception provisoire des lot 2 et 3 : 09/08/2024</p> <p>Lot 1 :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- le 08/08/24, GTE demande une extension de 75 jours de délai de livraison</li> <li>- livraison des matériels le 22/11/24, mais après inspection et vérification, il existe des matériels livrés en quantité insuffisante ou non conforme à ceux <b>proposés dans l'offre</b></li> </ul>
Localisation des biens ou services	<p><b>Tous les lots sont répartis selon l'annexe 5 du CCAP sur les trois sites suivant :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Ministère de l'industrialisation du Commerce et de la Consommation (Ambohidahy Antananarivo) – Laboratoire de Chimie et de Microbiologie (Nanisana Antananarivo) – Bureau National des Normes (Soarano Antananarivo)</b></li> </ul>

DETAILS SUR LA PASSATION		
	Réel	Planifié/budget
Articles et quantités	<p>Lot 1 :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- TROIS serveurs de base de données HPE proliant DL 380 G10+</li> <li>- DEUX serveurs de sauvegarde HPE proliant DL 380 G10+</li> <li>- UN serveur de stockage sur réseau HPE storeeasy 1660 storage (R7G24B)</li> <li>- <b>DEUX serveurs d'application</b> HPE proliant DL 360 Gen 11</li> <li>- DEUX serveurs de messagerie HPE proliant DL 380 G10+</li> <li>- DEUX climatiseurs split de marque et modèle GREE GWH18AACXD</li> <li>- DEUX groupes électrogène 25KVA de marque Kholer-SDMO</li> <li>- QUATRE onduleurs online 15KVA de marque APC Smart UPS</li> <li>- DEUX extincteurs CO2 de marque SOS incendie</li> <li>- DEUX caméras de surveillance</li> <li>- QUATRE pare-feu de marque Fortigate 201<sup>F</sup> du constructeur FORTINET</li> <li>- QUATRE switches core 24 ports HP Aruba Instant On 1930 24G</li> <li>- <b>QUATRE switches d'accès 24</b> ports HP Aruba Instant On 1930 24G</li> <li>- TROIS panneaux de brassage RJ 45 de marque D-Link 24p</li> <li>- DEUX baies de brassage 42U de marque DIGITUS</li> <li>- DEUX câbles de mise en réseau de type F-UTP</li> <li>- DEUX goulottes plastiques de marque QUERAZ</li> <li>- 48 cordons de brassage RJ45 de marque VDI</li> <li>- DEUX connecteurs RJ 45 de marque VCOM</li> </ul>	<p>Lot 1 :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- TROIS serveurs de base de données</li> <li>- DEUX serveurs de sauvegarde</li> <li>- UN serveur de stockage sur réseau</li> <li>- DEUX serveurs <b>d'application</b></li> <li>- DEUX serveurs de messagerie</li> <li>- DEUX climatiseurs split</li> <li>- DEUX groupes électrogène 25KVA</li> <li>- QUATRE onduleurs online 15KVA</li> <li>- DEUX extincteurs CO2</li> <li>- DEUX caméras de surveillance</li> <li>- QUATRE pare-feu</li> <li>- QUATRE switches core 24 ports</li> <li>- QUATRE switches <b>d'accès 24 ports</b></li> <li>- TROIS panneaux de brassage RJ 45 24p</li> <li>- DEUX baies de brassage 42U</li> <li>- DEUX câbles de mise en réseau de type F-UTP</li> <li>- DEUX goulottes plastiques</li> <li>- 48 cordons de brassage RJ45</li> <li>- DEUX connecteurs RJ 45</li> <li>- HUIT fournitures et poses de prises terminales</li> </ul> <p>Lot 2 :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 18 ordinateurs de bureau Intel core i7 11 gen</li> </ul>



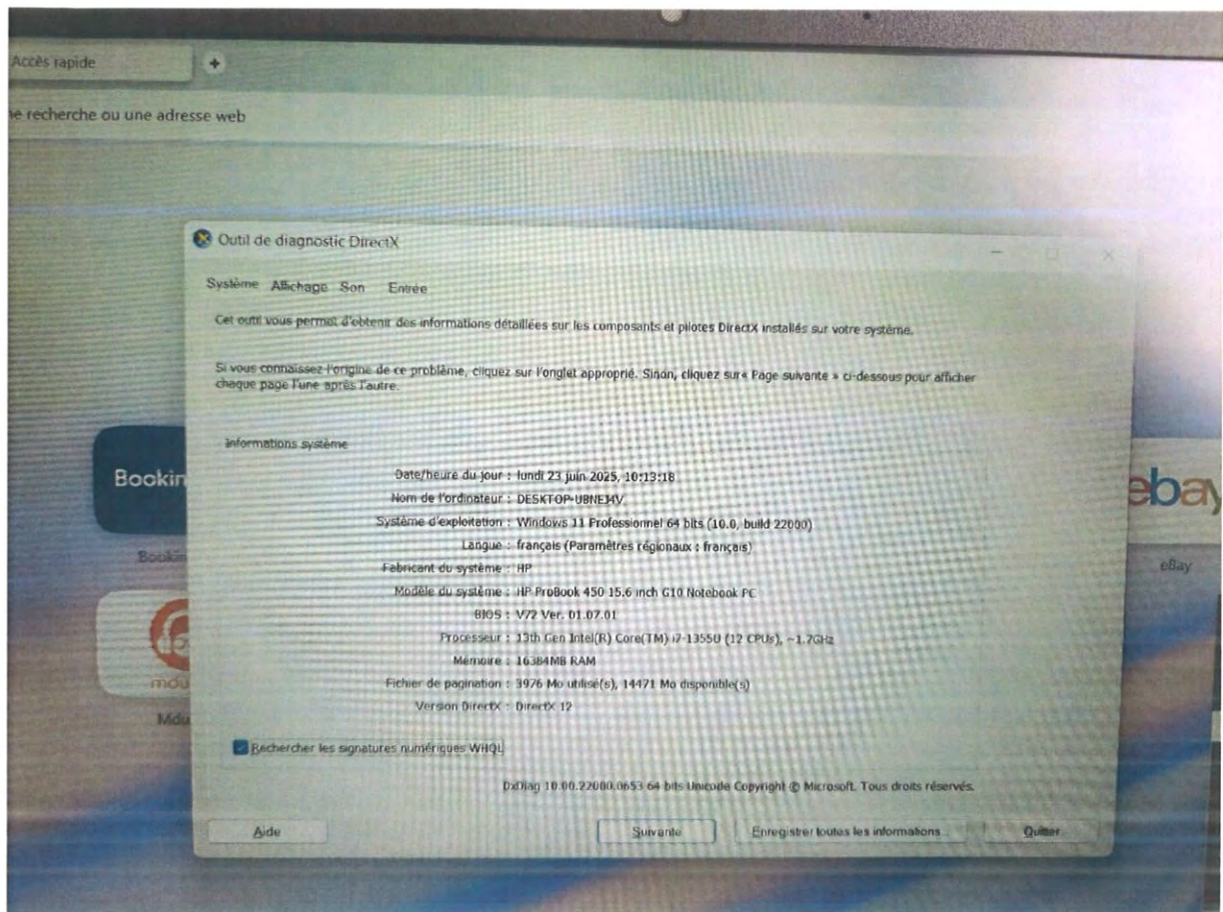
	<p>HUIT fournitures D-link et prises femelles RJ45</p> <p>Lot 2 :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 18 ordinateurs de bureau Intel core i7 12 gen de marque HP pro tower 400 G9</li> <li>- DIX laptops Intel core i7 12<sup>ème</sup> gen de marque HP 250 G9</li> </ul> <p>Lot 3 :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- DEUX imprimantes multifonctions A4 couleur EPSON eco tank L-8160</li> <li>- QUATRE imprimantes multifonctions A4 noir &amp; blanc Workforce Pro WF-M5799DWF</li> <li>- UNE imprimante A3 noir &amp; blanc HP laserjet M442dn</li> <li>- SIX rallonges multiprises</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- DIX laptops Intel core i7 11<sup>ème</sup> gen</li> </ul> <p>Lot 3 :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- DEUX imprimantes multifonctions A4 couleur</li> <li>- QUATRE imprimantes multifonctions A4 noir &amp; blanc</li> <li>- UNE imprimante A3 noir &amp; blanc</li> <li>- SIX rallonges multiprises</li> </ul>	
Types de contrats	Marché	Marché	
Mode de passation	<b>Appel d'offre ouvert National</b>	<b>Appel d'offre ouvert National</b>	
Pré-qualification			
Procédure en deux étapes			
Mécanismes de revue			
<b>Étapes et dates du processus pour l'acquisition des biens et des travaux</b>			
<b>Principales étapes</b>	<b>Date du PPM</b>	<b>Date réelle</b>	<b>observations</b>
Préparation complète du DAO et de l'avis d'appel d'offres	24/07/23	12/09/23	PV N° 1930/DAOO/CNM/2023 de la CNM pour avis favorable le 01/09/23
Numéro de l'appel d'offres		12/09/23	045-AR/PACFC/23 Publication <ul style="list-style-type: none"> <li>- Journal l'Express de Mcar le 13/09/23 ;</li> <li>- DGCF le 12/09/23</li> <li>- ARMP le 12/09/23</li> <li>- CCI le 12/09/23</li> <li>- MTP le 12/09/23</li> </ul>
Date limite de remise des offres	30/08/23	16/10/23	
Ouverture des offres	30/08/23	16/10/23	

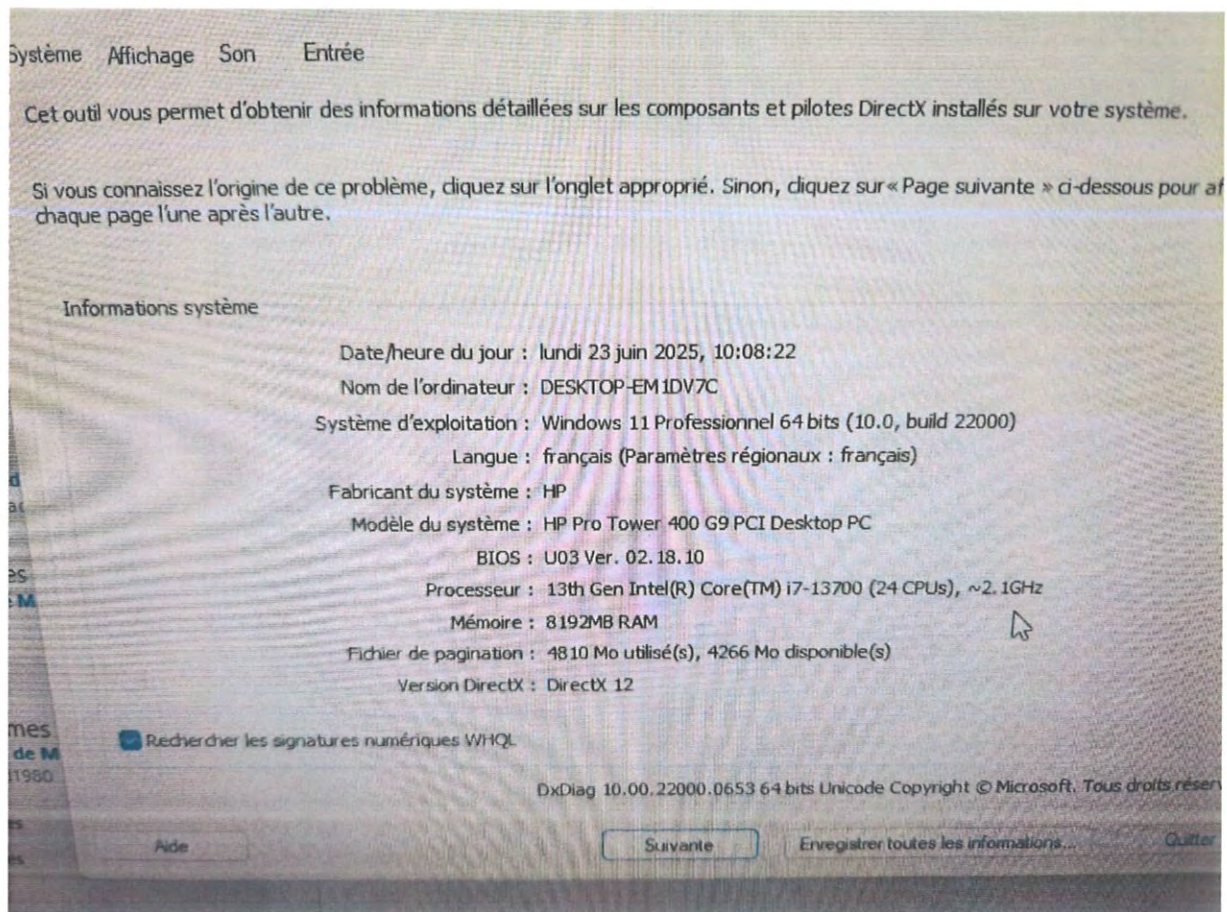
Rapport d'évaluation		1 <sup>ère</sup> évaluation 12/01/24 ; 2 <sup>ème</sup> évaluation 02/02/24	Soit 105 jours après ouverture des plis Lot 2 : Innovate n'a pas fourni de garantie de soumission Lot 3 : offre de Nexthope jugé NON CONFORME
Demande d'avis de la CNM sur le rapport		20/01/24	Lot 1 : PV N°73/MAOO/CNM/2024 du 30/01/24 Lot 2 : PV N°74/MAOO/CNM/2024 du 30/01/24 Lot 3 : PV N°75/MAOO/CNM/2024 du 30/01/24
Contrat signé			Lot 1, 2 et 3 : 04/04/24
Contrat approuvé			Lot 1, 2 et 3 : 08/05/24 Durée de validité des offres : 90 jours OS n° 24, 25 et 26 en date du 30/05/2024
Plainte sur le processus			Néant
Avenants au contrat, le cas échéant			Modification de spécifications plus performant sans avis de la CNM ; prolongation de livraison sans avenant
Garantie de bonne exécution			Néant Mais vu le montant l'application d'une garantie de bonne exécution serait appropriée
Garantie d'avance			
Paiements			
Validation et date d'achèvement/de livraison			Réception des matériels : Lot 1 : 24/02/2024 Lot 2 et 3 : 09/08/2023
Prix unitaires conformes aux prix du marché			
Archivage des documents			
Signaux d'alerte pour les pratiques prohibées			Comme le marché est sous contrôle a priori de la CNM, la demande d'avenant doit être soumis à son examen ; de même la demande d'extension de livraison devrait être constaté par un avenant et soumis à l'examen de la CNM

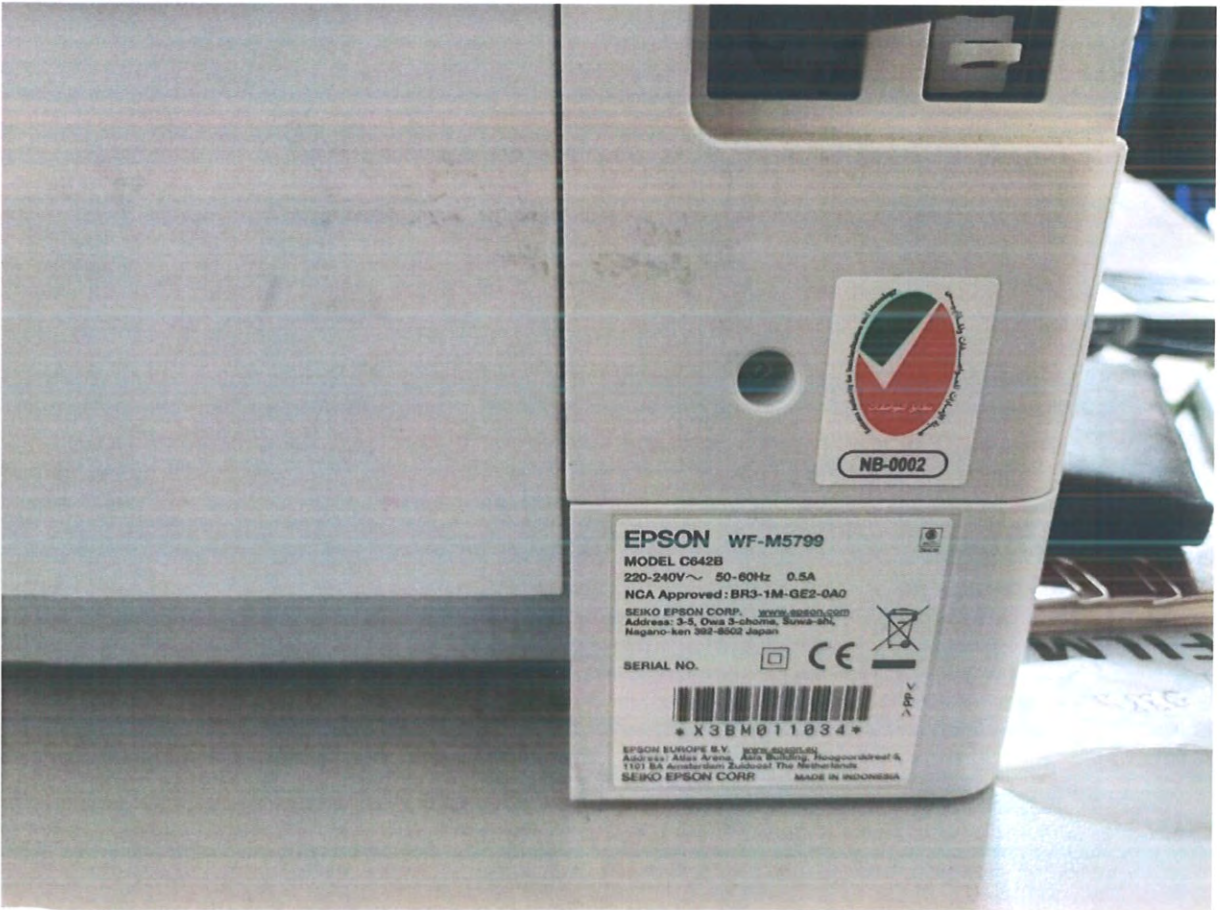
COUTS DES CONTRATS		
	Réel	Planifié/budget
Taux de change (si utilisé)		
Prix du candidat ayant présenté l'offres évalué la moins disante		
Valeur du contrat à l'attribution		
Négociation du contrat		
Prix final du contrat		

ADMINISTRATION DES CONTRATS			
Avenants au contrat/orders de modification/orders de variation/amendement			
Numéro	Description	Date	Impact sur les prix
Lot 1 : serveurs et accessoires de sécurisation et de protection de serveurs	<p>Demande de modification de spécifications techniques des matériels de la part du titulaire du lot 1 suite à « une obsolescence ou à une indisponibilité » en proposant des matériels « plus performants que prévu »</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Serveurs de sauvegarde : HPe Proliant DL 380 G10+ remplacé par DL 360 G10+</li> <li>- Serveurs d'application : HPe Proliant DL 360 G11 remplacé par HPe Proliant DL 360 G10+</li> <li>- Groupe électrogène 22KVA : KHOLER-SDMO K22 IVF remplacé par KHOLER BAUDOIN B25</li> <li>- Pare-feu : FortiGate 201E remplacé par FortiGate 121G</li> </ul>	<p>Demande d'avenant par le titulaire : 11/07/2024</p> <p>Lettre d'acceptation et/ou de refus des produits de remplacement : 05/08/24</p>	<p>Aucun impact sur les prix</p> <p>Néanmoins, bien que satisfaisant les spécifications techniques demandées, les produits de remplacement des serveurs de sauvegarde et les serveurs d'application proposés sont de performances inférieures et/ou avec moins d'option ; d'où produits de remplacement refusé par la CAO</p>
Lot 2 : Ordinateurs de bureau et laptops	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Laptop : HP 250 G9 Notebook PC remplacé par HP450 G10 Probook PC</li> <li>- Imprimante : EPSON EcoTank ET-8500 remplacé par EPSON EcoTank L8160</li> </ul>		
Lot 3 : Imprimantes multifonction A4 et A3			
Paiements contractuels			
Numéro	Montant	Date de la facture	Date de paiement
055-AR/PACFC/24	1 368 309 000,00 (dont 136 830 900,00 pénalité de retard)	25GT065 du 27/03/25	27/05/25
056-AR/PACFC/24	294 778 000,00	24GT170 du 03/10/24	23/10/24
057-AR/PACFC/24	31 286 000,00	24GT169 du 03/10/24	23/10/24
Total des paiements	1 557 842 100,00		

DECAISSEMENT			
		Réel	Prévu/AF
Méthode de décaissement ( <i>paiement direct, Etat récapitulatif des dépenses, compte spécial</i> )			
Pourcentage du financement de la banque			
Décaissement : 3. Montant ; date (lot 1) 4. Montant ; date (lot 2) 5. Montant ; date (lot 3)		1 231 778 100,00 (27/05/25) 294 778 100,00 (23/10/24) 31 286 000,00 (23/20/24)	
LIVRABLES			
Numéro	Quantité ou % des travaux	Date de livraison ou d'achèvement	Remarques ( <i>notez toutes les divergences par rapport au contrat</i> )
Lot 1 : serveurs et accessoires de sécurisation et de protection de serveurs		24/02/2025	Délai de livraison du lot 1 (serveurs et accessoires de sécurisation et de protection de serveurs), qui au lieu de 75 jours a duré 270 et soumis à une pénalité de retard
Lot 2 : Ordinateurs de bureau et laptops		09/08/2024	
Lot 3 : Imprimantes multifonction A4 et A3		09/08/2024	
			Le serveur affecté à la BNM n'est pas opérationnel car il n'y a pas onduleur L'imprimante EPSON A4 noir et blanc de la BNM ne dispose que l'encre servi lors des essais. Les responsables ont contacté le fournisseur mais il n'a pas répondu à leurs appels



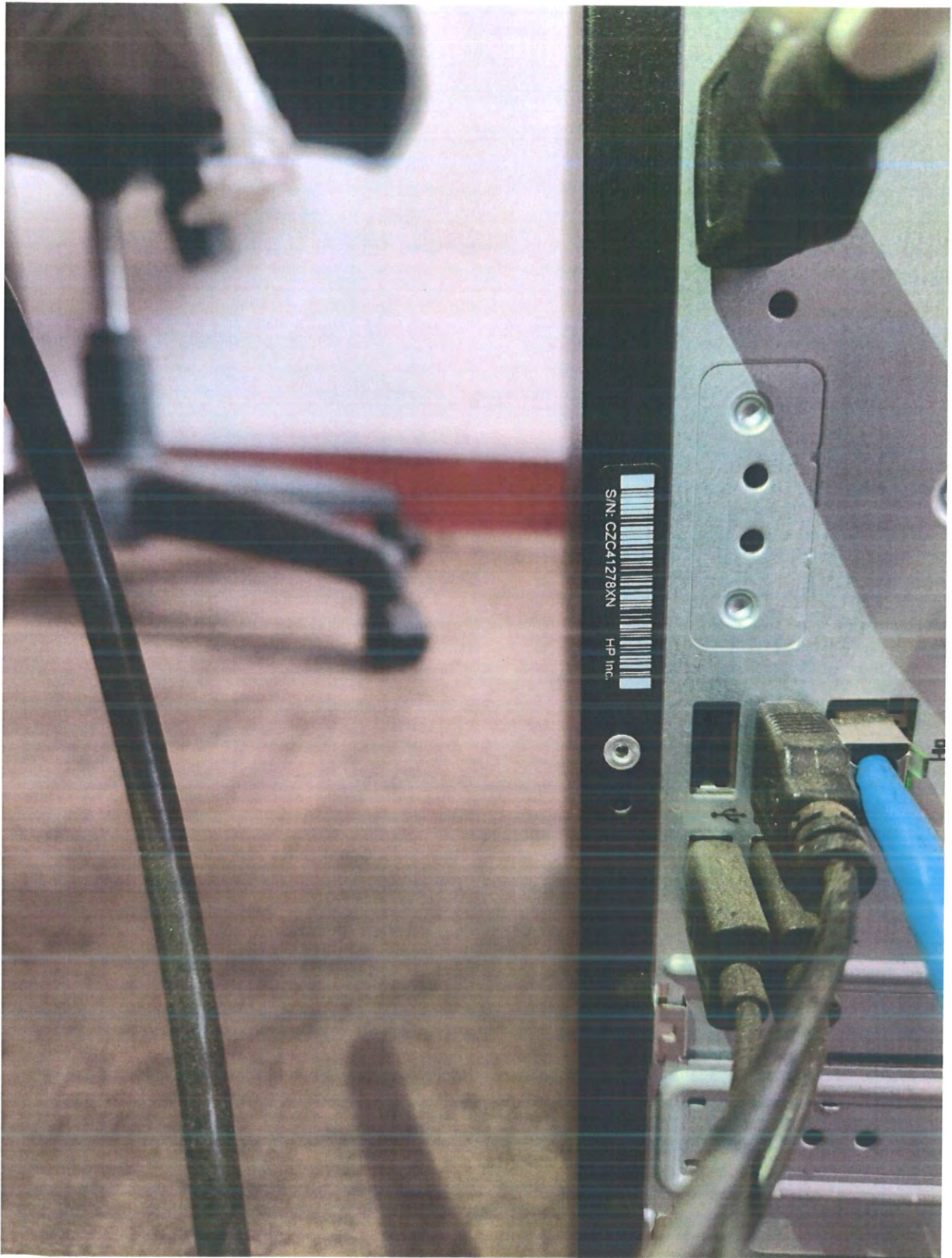




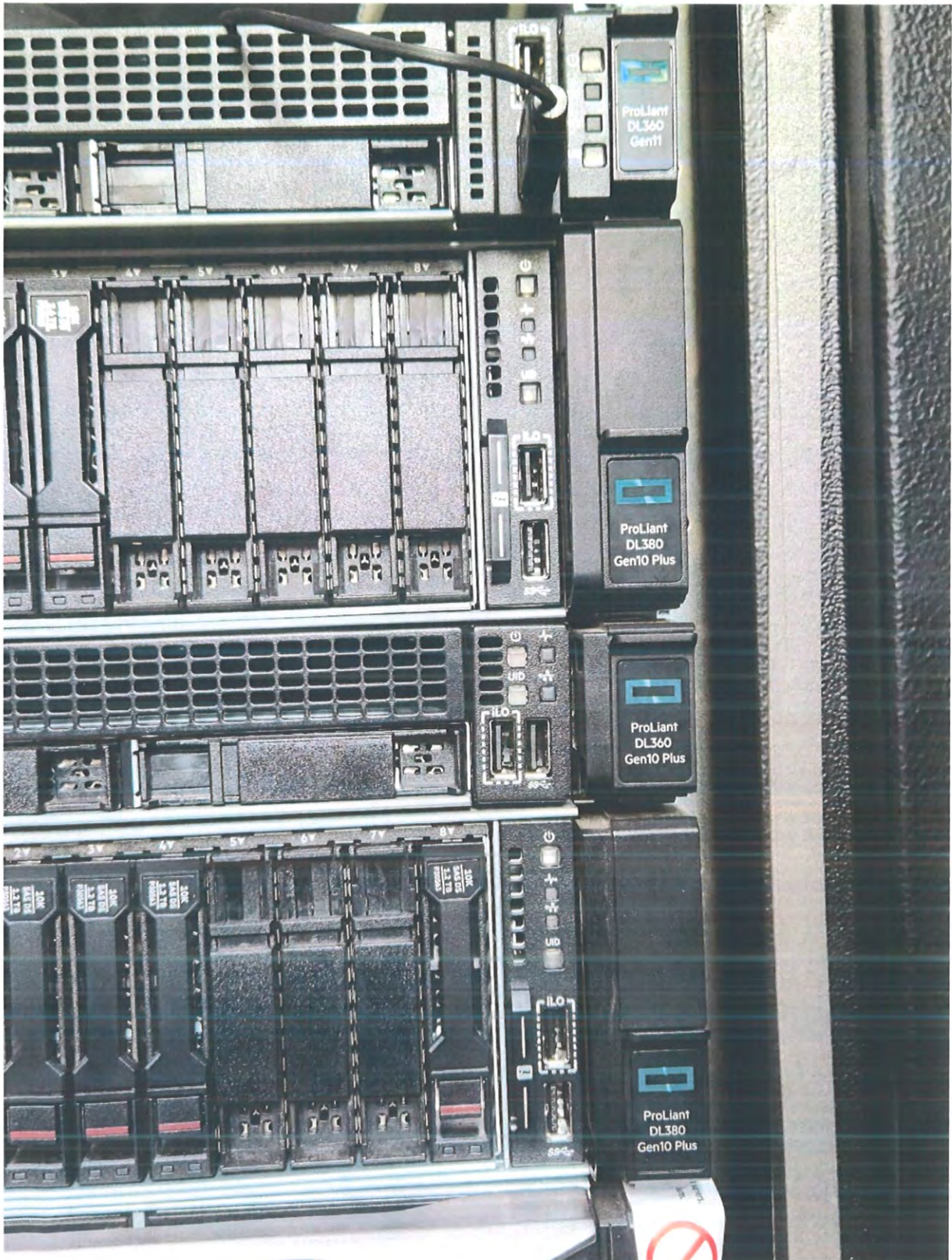


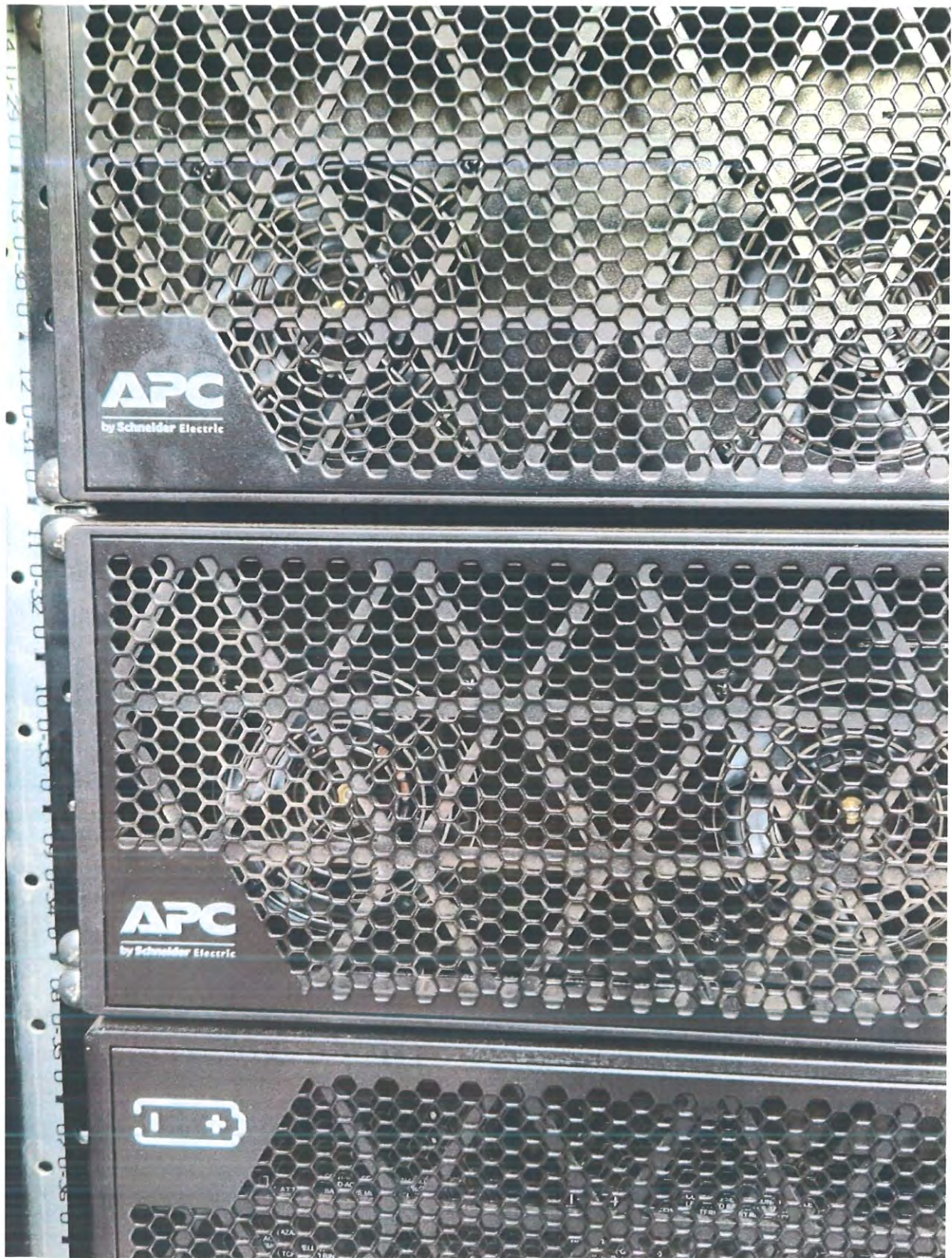


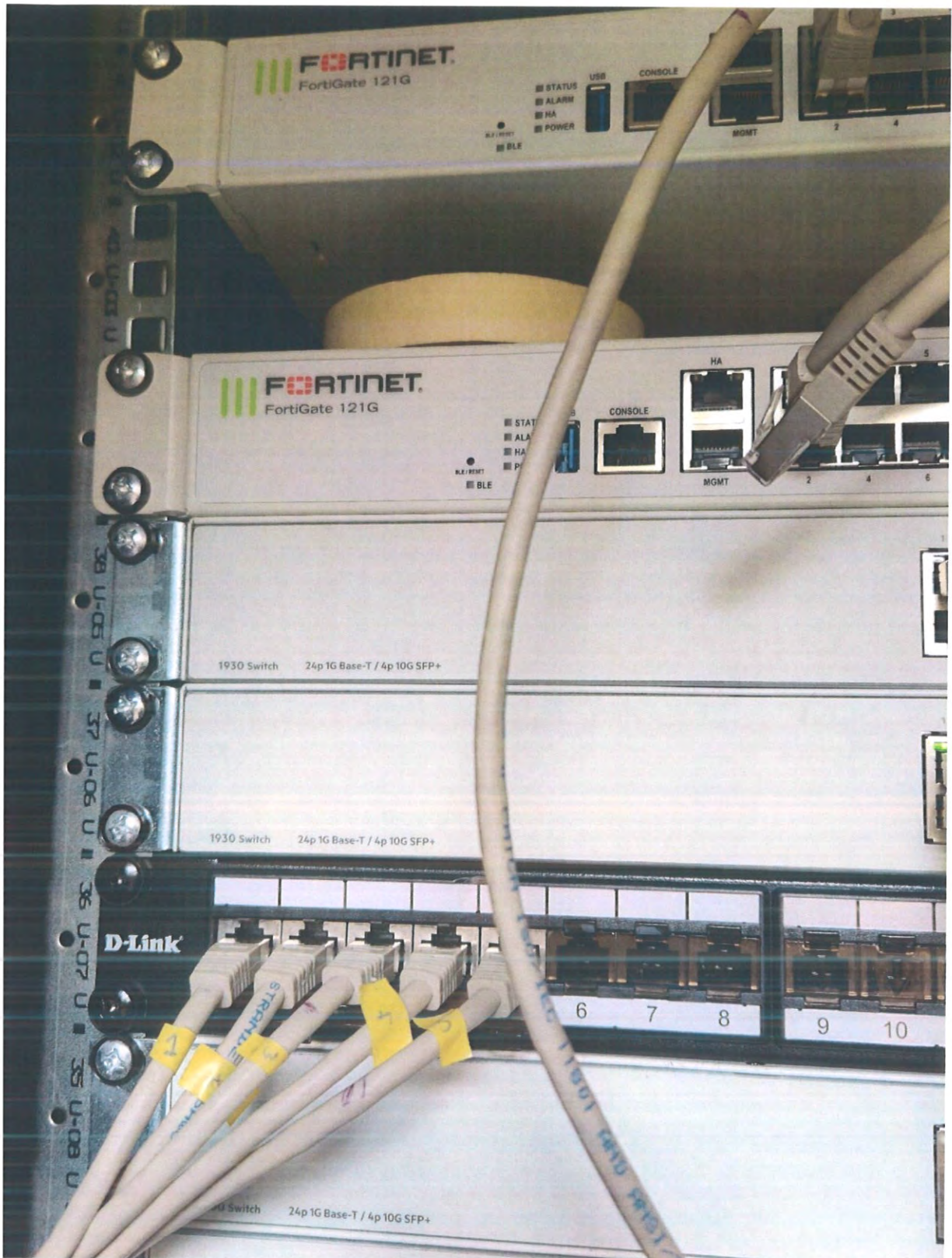


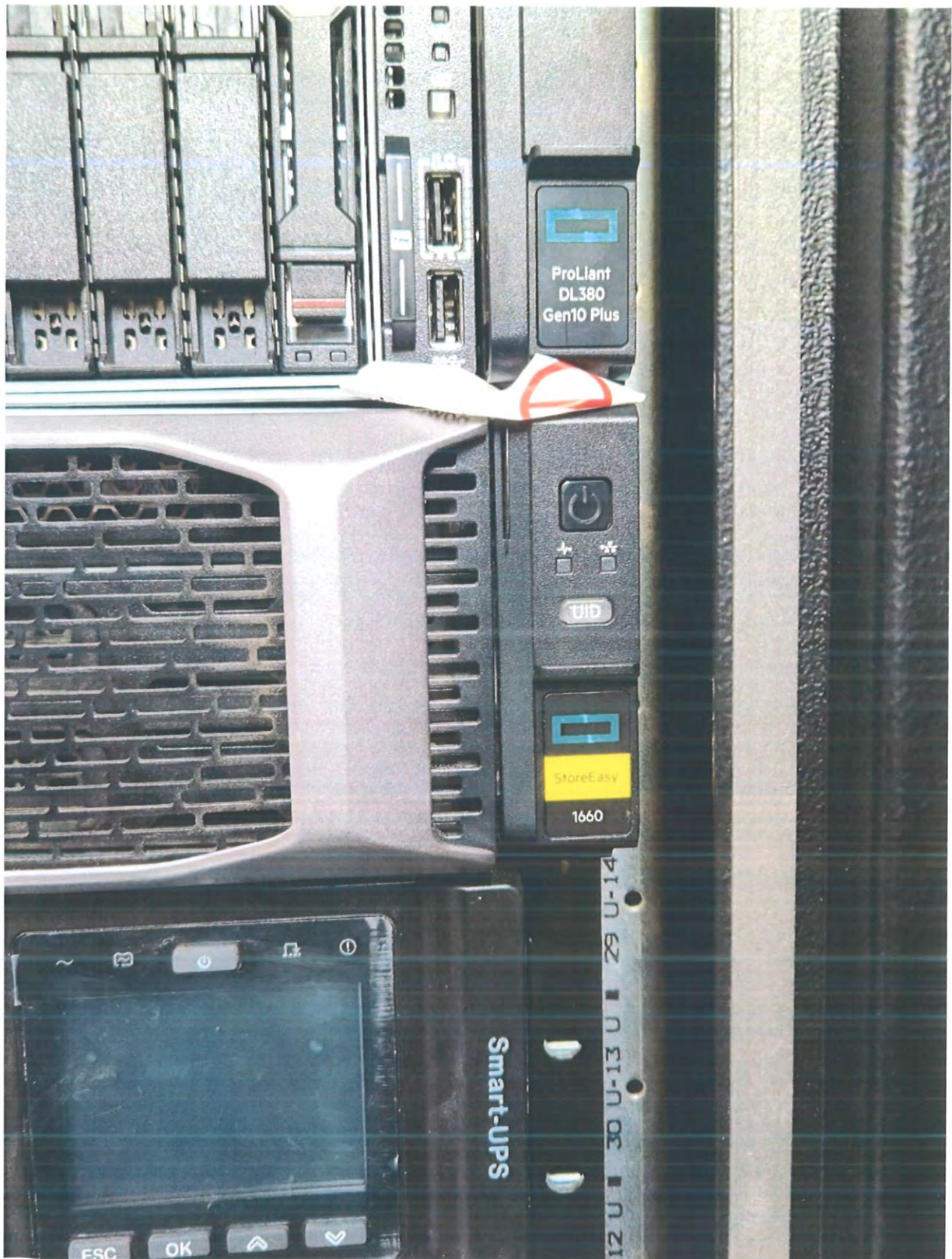


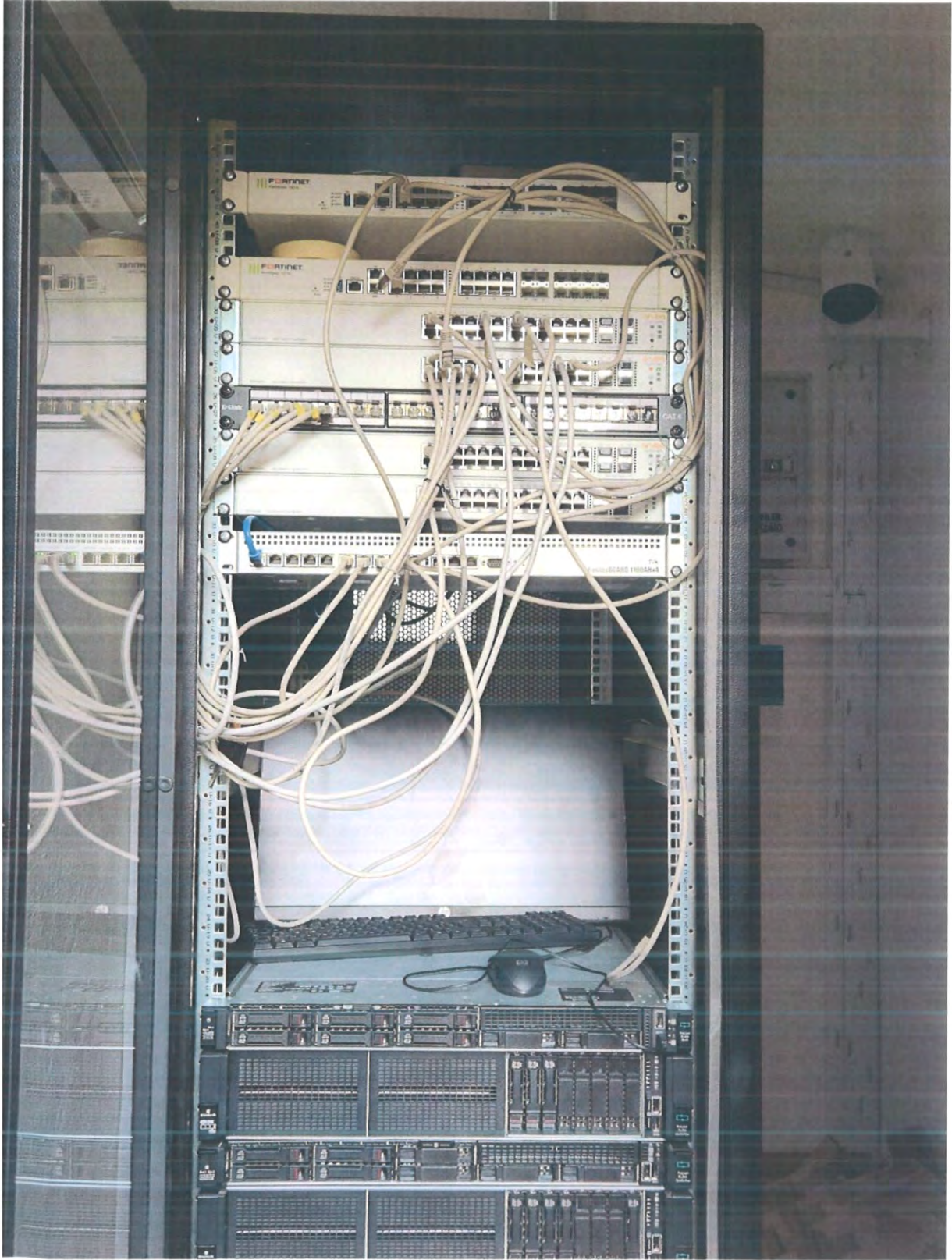




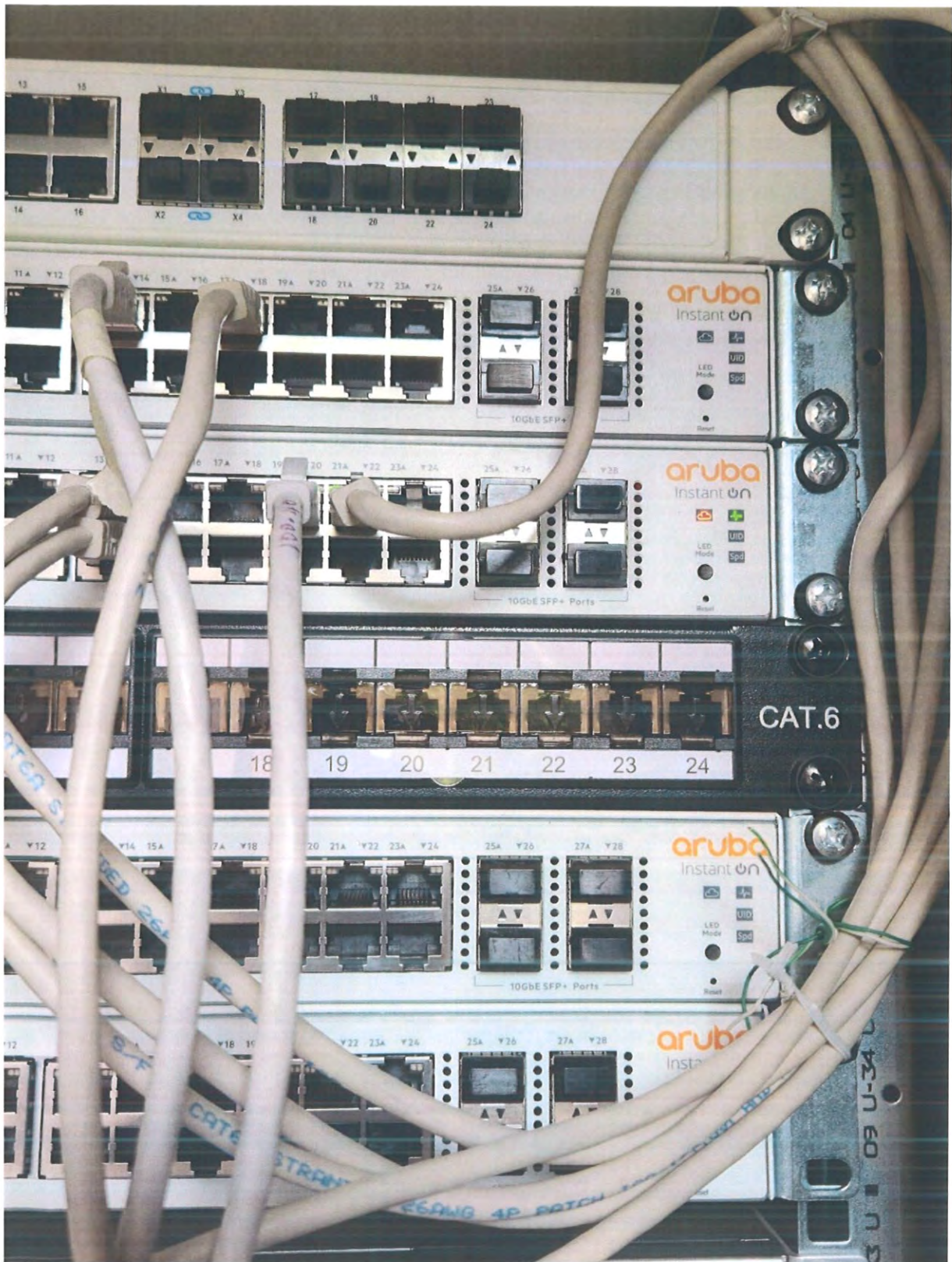












<b>GENERALITES</b>	
Nom du contrat	<b>Fourniture d'équipement et de matériels pour le CNFE</b> Marché n° 75 . 76 . 77-AR/PACFC/24
Description des biens, travaux ou services	Lot 1 : ordinateur all in one Lot 2 : Ordinateurs portables Lot 3 : Imprimantes multifonction A4 et A3 couleur Lot 4 : équipements de bureau
Attributaire	Lot 1 : Lot 2 : Global Technologies et Energies (GTE) 268 790 120,00 Lot 3 : Global Technologies et Energies (GTE) 210 780 150,00 Lot 4 : ANJARA Sarlu 58 050 000,00
Nombre d'offres reçues	Lot 1 : CINQ - GTE 240 237 940,00 - RSH GLOBAL 431 777 000,00 - NEXTHOPE 574 876 000,00 - INNOVATE 294 514 800,00 - MAHARAVO TANA 340 175 500,00 Lot 2 : SEPT - <b>HOBY'S Ese 314 234 900,00</b> - <b>GTE 268 790 120,00</b> - Ets RNY 307 062 000,00 - NEXTHOPE 440 190 000,00 - HARCOM 287 907 750,00 - INNOVATE 222 648 480,00 - MAHARAVO TANA 231 297 000,00 Lot 3 : SIX - HG Mear 118 413 300,00 - FLY Technologies 167 276 670,00 - Ets <b>WINNER'S UNIVERS 161 409 000,00</b> - <b>GTE 210 780 150,00</b> - NEXTHOPE 234 498 200,00 - FANAMBINANA 02 : 231 000 000,00 Lot 4 : DEUX - <b>ANJARA Sarlu 58 050 000,00</b> - FANAMBINANA 02 : 41 857 000,00
Date d'attribution / signature	Lot 1 : Signature : Approbation : Notification : Lot 2 : Signature : 02/08/24 Approbation : 09/08/24 Notification : 27/08/24 Lot 3 : Signature : 26/08/24 Approbation : 11/09/24 Notification : 01/10/24

	Lot 4 : Signature : 02/08/24 Approbation : 09/08/24 Notification : 29/08/24	
<b>Date d'achèvement de l'exécution du contrat</b>	Lot 1 : Délai de livraison : 75 jours OS : Lot 2 : <b>11/11/24</b> Délai de livraison : 75 jours OS : 27/08/24 Lot 3 : <b>15/12/24</b> Délai de livraison : 75 jours OS : 01/10/24 Lot 4 : <b>13/11/24</b> Délai de livraison : 75 jours OS : 29/08/24	
Localisation des biens ou services	Lot 2 : <b>livrés à l'enceinte du PACFC</b> ; envoyé au CNFE Ambohidahy Lot 3 : <b>livrés à l'enceinte du PACFC</b> ; envoyé au CNFE Ambohidahy Lot 4 : livrés au siège du CNFE Ambohidahy	
<b>DETAILS SUR LA PASSATION</b>		
	<b>Réel</b>	<b>Planifié/budget</b>
Articles et quantités	Lot 2 : - 30 HP probook 450 G10 - 12 disques durs externes 2To Seagate - 12 casques professionnels Logitech zone vibe wireless - 12 modem portables Dlink DWR-9304/A2B - 12 Picos projecteurs ACER AOPEN QH11  Lot 3 : - 43 HP office jet pro 8123 AiO - 04 HP color laser jet Ent MFP M776z  Lot 4 : - 04 armoires 2 portes non transparent  - 12 chaises de bureau - 12 chaises pliables - 05 tables ordi de bureau	Lot 2 : - Intel core i7 10 gén - 12 disques durs externes 2To - 12 casques Bluetooth sans fil - 12 modem cellulaire sans fil - 12 vidéoprojecteurs portable DLP  Lot 3 : - 43 imprimantes multifonctions A4 <b>couleur jet d'encre</b> - 04 imprimante multifonctions A3 couleur à connexion USB, Ethernet et WIFI  Lot 4 : - 04 armoires 2 portes non transparent - 12 chaises de bureau - 12 chaises pliables - 05 tables ordi de bureau

	- 02 tables de bureau - 01 table de réunion pour 08 personnes  - 01 tableau blanc - 01 tableau flip chart - 01 salon 100% cuir - 01 mini frigo	- 02 tables de bureau - 01 table de réunion pour 08 personnes - 01 tableau blanc - 01 tableau flip chart - 01 salon 100% cuir - 01 mini frigo	
Types de contrats	Marché	marché	
Mode de passation	<b>Appel d'offre ouvert</b>	<b>Appel d'offre ouvert</b>	
Pré-qualification			
Procédure en deux étapes			
Mécanismes de revue			
<b>Etapes et dates du processus pour l'acquisition des biens et des travaux</b>			
<b>Principales étapes</b>	<b>Date du PPM</b>	<b>Date réelle</b>	<b>observations</b>
Préparation complète du DAO et de l'avis d'appel d'offres	09/10/23	13/12/23	Renvoyé par la CNM le 10/11/23 Accordé par la CNM le 04/12/23
Numéro de l'appel d'offres	09/10/23	13/12/23	063-AR/PACFC/23 Publié dans le journal l'Express le 14/12/23, 20/12/23, 09/01/24 Publié au CF, ARMP, CCI et MTP
Date limite de remise des offres	09/12/23	22/01/24 à 10h00	
Ouverture des offres	09/12/23	22/01/24	
Rapport d'évaluation		Lot 1 28/05/24  Lot 2 28/05/24  Lot 3 : 28/05/24	Toutes les offres sont non conformes techniquement et déclaré infructueux MAHARAVO TANA : absence de garantie de soumission NEXTHOPE : validité de l'offre non complétée dans l'acte d'engagement INNOVATE : refus de prorogation de l'offre GTE et RSH Global : le nombre de ports du routeur wifi est inférieur à celui demandé  INNOVATE : refus de prorogation de l'offre NEXTHOPE : validité de l'offre non complétée dans l'acte d'engagement MAHARAVO TANA : absence de garantie de soumission HOBY'S & HARCOM non qualifiés car autorisation distributeur non fournie  FLY Tech & Ets WINNERS n'ont pas accepté la prorogation de la validité de l'offre : non conforme NEXTHOPE : validité de l'offre prorogée mais pas à la date acceptable

		Lot 4 : 28/05/24	FANAMBINANA 02 : garantie de soumission non fournie HG Mcar : offres techniques non conformes  FANAMBINANA 02 n'a pas fourni de garantie de soumission
Demande d'avis de la CNM sur le rapport		Lot 2 : 24/06/24  Lot 3 : 27/06/24  Lot 4 : 08/07/24	PV 822  PV 949  PV 825
Contrat signé		Lot 2 : 02/08/24  Lot 3 : 26/08/24  Lot 4 : 02/08/24	
Contrat approuvé		Lot 2 : 09/08/24  Lot 3 : 11/09/24  Lot 4 : 09/08/24	
Plainte sur le processus			néant
Avenants au contrat, le cas échéant		24/07/24	Lot 3 : proposition d'imprimantes plus performantes c.a.d matériels de même marque mais avec une performance supérieure
Garantie de bonne exécution			
Garantie d'avance			
Paiements			
Validation et date d'achèvement/de livraison			
Prix unitaires conformes aux prix du marché			
Archivage des documents			

Signaux d'alerte pour les pratiques prohibées			La prorogation presque systématique des durées de validité des offres entraîne des désistements de soumissionnaires
<b>COUTS DES CONTRATS</b>			
		<b>Réel</b>	<b>Planifié/budget</b>
Taux de change (si utilisé)			
Prix du candidat ayant présenté l'offre évalué la moins disante		Lot 2 : INNOVATE 222 648 480,00  Lot 3 : HG Mear 118 413 300,00  Lot 4 : ANJARA 58 050 000,00	1 200 000 000,00 pour les quatre lots
Valeur du contrat à l'attribution		Lot 2 : 268 790 120,00  Lot 3 : 210 780 150,00  Lot 4 : 58 050 000,00	
Négociation du contrat			
Prix final du contrat			
<b>ADMINISTRATION DES CONTRATS</b>			
<b>Avenants au contrat/orders de modification/orders de variation/amendement</b>			
<b>Numéro</b>	<b>Description</b>	<b>Date</b>	<b>Impact sur les prix</b>
Lot 3 article 1 : Imprimantes multifonctions A4 couleurs	GTE proposait de remplacer l'imprimante HP Office Jet Pro 8023 AiO par HP Office Jet Pro 8123 AiO que l'attributaire juge plus performante que celles proposées dans l'offre	Demande attributaire : 24/07/24 Réponse acheteur : 01/08/24	Aucune incidence sur les prix La CAO a accepté le remplacement du matériel
<b>Paiements contractuels</b>			
<b>Numéro</b>	<b>Montant</b>	<b>Date de la facture</b>	<b>Date de paiement</b>
75-AR/PACFC/24	268 790 120,00	25GT015 (13/03/25)	25/04/25
76-AR/PACFC/24	210 780 150,00	24/GT290 (31/01/25)	27/02/25
77-AR/PACFC/24	58 050 000,00	078/2024 (09/12/24)	17/01/25
<b>Total des paiements</b>			
<b>DECAISSEMENT</b>			
		<b>Réel</b>	<b>Prévu/AF</b>
Méthode de décaissement ( <i>paiement direct, Etat récapitulatif des dépenses, compte spécial</i> )			
Pourcentage du financement de la banque			

Décaissement : 6. Montant : date		Lot 2 : 268 790 120,00 (25/04/25)	
		Lot 3 : 210 780 150,00 (27/02/25)	
		Lot 4 : 58 050 000,00 (17/01/25)	
<b>LIVRABLES</b>			
Numéro	Quantité ou % des travaux/fournitures	Date de livraison ou d'achèvement	Remarques ( <i>notez toutes les divergences par rapport au contrat</i> )
	Pour tous les lots, les matériels sont livrés quantitativement à 100%	Lot 2 : 13/11/24 Lot 3 : 28/11/24 Lot 4 : 20/11/24	Pour le lot 4 : - 16/10/24 : proposition d'ajustement de certains mobiliers suite à une indisponibilité ou une demande du bénéficiaire - 23/10/24 : négociation - 24/10/24 : réponse de la PRMP n'acceptant pas la proposition du titulaire  Pour ce lot 4 il y avait un retard de SEPT jours de livraison par rapport au 75 jours prévu car l'OS a été notifié au 29/08/24

<b>GENERALITES</b>	
Nom du contrat	Lot 1 : Marché 072-AR/PACFC/24 Serveurs informatiques Lot 2 : Marché 073-AR/PACFC/24 Imprimantes multifonctions A3 couleur Lot 3 Marché 074-AR/PACFC/24 Accessoires électroniques
Description des biens, travaux ou services	<b>Fournitures d'équipements et de matériels informatiques pour faciliter l'inspection douanière et la dématérialisation des procédures douanières</b>
Attributaire	Lot 1 : GLOBAL TECHNOLOGIES & ENERGIES Lot 2 : HG MADAGASCAR Lot 3 : HARCOM
Nombre d'offres reçues	<b>Lot 1 : QUATRE</b> NEXTHOPE (535 581 000,00 ar) RSH GLOBAL (505 200 000,00 ar) GTE (311 841 780,00 ar) FANORENANA 04 (13 860 000,00 ar)

	<p><b>Lot 2 : CINQ</b>  HG MCAR (290 525 000,00 ar)  NEXTHOPE (293 927 200,00 ar)  FLY TECHNOLOGIES (380 369 565,22 ar)  GTE (372 655 800,00 ar)  FANORENANA 04 (9 000 000,00 ar)</p> <p><b>Lot 3 : TROIS</b>  NEXTHOPE (134 428 400,00 ar)  FIVOARANA 03 (130 405 000,00ar)  HARCOM (173 318 400,00 ar)</p>
Date d'attribution / signature	<p><b>Lot 1</b>  Signature : 20/06/2024  Approbation : 11/07/2024  Notification : 25/07/2024</p> <p><b>Lot 2</b>  Signature : 08/07/2024  Approbation : 10/07/2024  Notification : 25/07/2024</p> <p><b>Lot 3</b>  Signature : 17/06/2024  Approbation : 11/07/2024  Notification : 17/07/2024</p>
Date d'achèvement de l'exécution du contrat	<p><b>Lot 1 :</b>  Délai de livraison : 75 jours  Date OS : 25/07/2024  Date achèvement : 08/10/24</p> <p><b>Lot 2 :</b>  Délai de livraison : 75 jours  Date OS : 25/07/2024  Date achèvement : 08/10/24</p> <p><b>Lot 3 :</b>  Délai de livraison : 75 jours  Date OS : 17/07/2024  Date achèvement : 24/09/24</p>
Localisation des biens ou services	Pour tous les lots : Direction Generale des Douanes Antaninarenina



DETAILS SUR LA PASSATION			
Articles et quantités	Réel		Planifié/budget
Lot 1	TROIS Serveurs HPE Proliant DL385 Gen 10 plus		TROIS Serveurs rackables
Lot 2	DIX KONIKA MINOLTA bizhub C361i		DIX Imprimantes multifonction laser A3 couleur
Lot 3	VINGT Archer AXE 75 CINQ Mikor Tik RB 1100AHx4 HUIT D-Link DGS 1210-26 ONZE western Digital 10 EURX  ONZE Seagate ST1000LM035  QUINZE Crutial Ram CT8G4SFRA32A QUINZE Intégral SDRAM PC-4 21333 QUATRE AMD Ryzen 7 5800X 3.8 ghz  SEPT Intel core i7 9700KF 3.6 ghz		VINGT routeurs WIFI CINQ firewall HUIT switches ONZE HDD 1TO pour PC bureau ONZE HDD 1TO pour laptop  QUINZE RAM 8 GO laptop QUINZE RAM 8 GO PC bureau QUATRE processeurs AMD 3.8 ghz  SEPT processeurs Intel 3.6ghz
Types de contrats	MARCHES		MARCHES
Mode de passation	Appel d'offre ouvert national		Appel d'offre ouvert national
Pré-qualification			
Procédure en deux étapes			
Mécanismes de revue			
Étapes et dates du processus pour l'acquisition des biens et des travaux			
Principales étapes	Date du PPM	Date réelle	observations
Préparation complète du DAO et de l'avis d'appel d'offres	03/10/2023	15/12/2023	Délai de validité des offres : 90 jours Date & heures limites de remise des offres : 19/01/2024 à 10h00mn Garantie de soumission Lot 1 : 4 500 000,00 Lot 2 : 3 800 000,00 Lot 3 : 1 750 000,00 Délai de livraison : inférieur à 75 jours

			PV N°2982/DAOO/CNM/2023 de la CNM en date du 04/12/2023 emmettant un avis favorable au lancement de la DAO
Avis d'appel d'offres	03/10/2023	15/12/2023	065-AR/PACFC/23 Publié au journal l'Express de Mear le 16 & 20/12/2023 ainsi que le 09/01/2024
Date limite de remise des offres	07/11/2023	19/01/2024	
Ouverture des offres	07/11/2023	19/01/2024	
Rapport d'évaluation		07/05/2024	<p>CAO nommés :</p> <p>Rafanomezantsoa Miora T.  Ralaifarifenina Fanja  Razafimahefa Miandrisoa A  Toto Fulgence (Agence Routière)  Ratsimiavo Didier (MTP)  SCTE : Andriatsiferana Rindra T (Douanes)  Randrianantenaina Fenosoa (Agence Routière)</p> <p>Les membres du SCTE doivent être désigné par une décision de la PRMP il y a toujours une confusion entre les CAO et SCTE. Tous les membres doivent être nommés, les SCTE signent le rapport de conformité techniques des offres tandis que les CAO signent le rapport d'évaluation et pas seulement de simples paraphes</p> <p>Le soumissionnaire du lot 1 et 2 FANORENANA 04 , n'a pas fourni de garantie de soumission et ses offres sont déclarées non conformes</p> <p>Le soumissionnaire du lot 3 FIVOARANA III n'a pas fourni de garantie de soumission (NC) RSH global est déclaré non conforme après refus de prorogation de sa validité des offres (garantie de soumission non retenue)  Rapport d'évaluation validé le 07/05/2024 pour tous les lots</p>
Demande d'avis de la CNM sur le rapport		Lot 1 : 16/05/2024	PV N°686/MAOO/CNM/2024 avis favorable

		Lot 2 : 16/05/2024	PV N°689/MAOO/CNM/2024 avis favorable
		Lot 3 : 15/05/2024	PV N°690/MAOO/CNM/2024 avis favorable
Contrat signé			<p>Lot 1 : Décision d'attribution n° 043 du 27/05/2024 à GTE Candidats non retenus : Fanorenana 04 (28/05/24) ; RSH Global (30/05/24) ; Nexthope (27/05/24)</p> <p>Lot 2 : Décision d'attribution n° 044 du 27/05/2024 à HG Mear Candidats non retenus : Fanorenana 04 (28/05/24) ; GTE (pas de date de réception) ; FLY Technologies (27/05/24)</p> <p>Lot 3 : Décision d'attribution n° 045 du 27/05/2024 à HARCOM Candidats non retenus : Fivoarana III (28/05/24) ; Nexthope (27/05/24)</p>
Contrat approuvé/signature			<p>Lot 1 : Signature : 20/06/24 Approbation : 11/07/24</p> <p>Lot 2 : Signature : 08/07/24 Approbation : 10/07/24</p> <p>Lot 3 : Signature : 17/06/24 Approbation : 11/07/24</p>
Plainte sur le processus			Néant
Avenants au contrat, le cas échéant			Néant
Garantie de bonne exécution			néant
Garantie d'avance			néant
Paiements			

Validation et date d'achèvement/de livraison			Lot 1 : Réception provisoire : 08/10/24 OS : 25/07/24 Lot 2 : Réception provisoire : 08/10/24 OS : 25/07/24 Lot 3 : Réception provisoire : 24/09/24 OS : 17/07/24
Prix unitaires conformes aux prix du marché			Non renseigné, mais il incombe à la CAO lors de l'évaluation de vérifier la moralité des prix
Archivage des documents			
Signaux d'alerte pour les pratiques prohibées			La durée relativement longue entre l'ouverture des offres et la décision d'attribution entraîne des demandes de prorogation de validité des offres, dont le refus de certains soumissionnaires a pour conséquence de réduire la concurrence
<b>COUTS DES CONTRATS</b>			
		<b>Réel</b>	<b>Planifié/budget</b>
Taux de change (si utilisé)			
Prix du candidat ayant présenté l'offres évalué la moins disante			
Valeur du contrat à l'attribution			
Négociation du contrat			
Prix final du contrat			
<b>ADMINISTRATION DES CONTRATS</b>			
<b>Avenants au contrat/orders de modification/orders de variation/amendement</b>			
<b>Numéro</b>	<b>Description</b>	<b>Date</b>	<b>Impact sur les prix</b>
<b>Paiements contractuels</b>			
<b>Numéro</b>	<b>Montant</b>	<b>Date de la facture</b>	<b>Date de paiement</b>
072-AR/PACFC/24	311 841 780,00	24GT230 du 23/10/24	10/12/24
073-AR/PACFC/24	290 525 000,00	FA020789	06/02/25
074-AR/PACFC/24	173 318 400,00	29/HC/24	14/11/24
<b>Total des paiements</b>			
<b>DECAISSEMENT</b>			
		<b>Réel</b>	<b>Prévu/AF</b>
Méthode de décaissement ( <i>paiement direct, Etat récapitulatif des dépenses, compte spécial</i> )			
Pourcentage du financement de la banque			

Décaissement :			
1. Montant ; date		311 841 780,00 (10/12/24)	
2. Montant ; date		290 525 000,00 (06/02/25)	
3. Montant ; date		173 318 400,00 (14/11/24)	
<b>LIVRABLES</b>			
<b>Numéro</b>	<b>Quantité ou % des travaux</b>	<b>Date de livraison ou d'achèvement</b>	<b>Remarques (notez toutes les divergences par rapport au contrat)</b>
		Lot 1 : 08/10/24 Lot 2 : 08/10/24 Lot 3 : 24/09/24	Aucune divergence

### Prestations intellectuelles

Nom du contrat	Sensibilisation de la population à la protection de l'environnement sur la RNT 12A (PACFC I)
Description des biens, travaux ou services	Services de consultance
Attributaire	Consortium JDM & BE TEK
Nombre des propositions reçues	DEUX (02) : ONG LALANA JDM & BETEX
Date d'attribution / signature	29/10/24
Date d'achèvement de l'exécution du contrat	HUIT(08) MOIS
Localisation des biens ou services	

#### DETAILS SUR LA PASSATION

	Réel	Planifié/budget
Articles et quantités		
Types de contrats	MARCHE	MARCHE
Mode de passation	Appel à manifestation d'intérêt	AMI
Pré-qualification		
Procédure en deux étapes		
Mécanismes de revue		

#### Etapas et dates du processus de sélection pour les services de consultants

Principales étapes	Date du PPM	Date réelle	observations
Préparation de l'AMI	10/10/23	23/10/23	Validation des Tdrs par les équipes techniques du CEP
Numéro de l'appel à manifestation d'intérêt	27/10/23	25/10/23	057/AR/PACFC/23 Publié dans le journal l'express de madagascar du 26 ? 28/10 et 02/11/23
Date limite de remise des offres	27/11/23	09/11/23 à 10H 00min	Délai de publication : 15 jours
Ouverture des manifestation d'intérêt	27/11/23	09/11/23 à 10H 00min	Décision N°054/AR/PACFC/PRMP/23 du 03/11/23 portant nomination de la CAO : Président : RAZAFIMAHEFA Miandrisoa Andrianaivo, Responsable Environnement PACFC Membres :

			<p>RALAIARIFENO Fanja Responsable Suivi Evaluation PACFC</p> <p>RAZAFINDRAKOTO Ndhi Yves Son, Responsable Sauvegarde Social PACFC</p> <p>Un représentant de l'AR</p> <p>Un représentant du MTP</p> <p>Nombre des candidats : SIX (06) :</p> <p>ONG LALANA</p> <p>ARTELLA Madagascar</p> <p>Cosortium Association JDM&amp;BE TEX</p> <p>Cabinet d'études Andria consulting</p> <p>NASSI COM</p> <p>AX-L Madagascar</p>
Rapport d'évaluation AMI		11/01/24	<p>Conclusion et proposition liste restreinte :</p> <p>ONG LALANA</p> <p>ARTELLA Madagascar</p> <p>Cosortium Association JDM&amp;BE TEX</p> <p>Cabinet d'études Andria consulting</p> <p>AX-L Madagascar</p> <p>Evaluateurs :</p> <p>Président : RAZAFIMAHEFA Miandrisoa Andrianaivo, Responsable Environnement PACFC</p> <p>Membres :</p> <p>RALAIARIFENINA Fanja Responsable Suivi Evaluation PACFC</p> <p>RAZAFINDRAKOTO Ndhi Yves Son, Responsable Sauvegarde Social PACFC</p> <p>RAZAFINDRAVAO Lydia représentant de l'AR</p> <p>Le candidat non retenu est notifié le 12/01/24 ;</p> <p>Décision N° 017/AR/PACFC/PRMP/24 du 04/02/24 autorisant la liste restreinte</p>
Demande d'avis de la CM sur le rapport			Contrôle a posteriori
DDP émises aux consultants figurant sur la liste restreinte		16/02/24	<p>La lettre d'invitation est signée par la PRMP BEATREFINA Delphin.</p> <p>Mode de sélection : SQC</p> <p>Forme du marché : marché à prix forfaitaire</p> <p>Les critères de notation ne sont pas explicites dans le dossier.</p> <p>Note technique minimum : 70 points</p>
Réception des propositions		19/03/24 à 10H30min	<b>Délai de remise des propositions : 30 jours</b>
Ouverture des propositions techniques		19/03/24 à 10H30min	<p>Nombre propositions : DEUX (02) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- ONG LALANA</li> <li>- Cosortium Association JDM&amp;BE TEX</li> </ul> <p>Décision N°031/AR/PACFC/PRMP/24 du 19/03/24 portant nomination de la CAO :</p> <p>Président : RAZAFIMAHEFA Miandrisoa Andrianaivo, Responsable Environnement PACFC</p> <p>Membres :</p>

			<p>RALAIARIFENINA Fanja Responsable Suivi Evaluation PACFC</p> <p>RAFANOMEZANTSOA Miora Tanteraka, Responsable Facilitation Commerce PACFC</p> <p>RAZAFINDRAVAO Lydia représentant de l'AR</p> <p>Un représentant du MTP</p>
Evaluation des propositions techniques		05/07/24	<p>Scores techniques des candidats :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- ONG LALANA : 77,33</li> <li>- Cosortium Association JDM&amp;BE TEX : 75,25</li> </ul> <p>Evaluateurs :</p> <p>RALAIARIFENINA Fanja Responsable Suivi Evaluation PACFC</p> <p>RAFANOMEZANTSOA Miora Tanteraka, Responsable Facilitation Commerce PACFC</p> <p>RAZAFINDRAVAO Lydia représentant de l'AR</p>
Lettre d'invitation pour l'ouverture des propositions financières		23/07/23	<p>Nouvelle Décision N°059AR/PACFC/PRMP/24 du 08/07/24 portant nomination de la CAO :</p> <p>Président : RAZAFIMAHEFA Miandrisoa Andrianaivo, Responsable Environnement PACFC</p> <p>Membres :</p> <p>RALAIARIFENINA Fanja Responsable Suivi Evaluation PACFC</p> <p>RAZAFINDRAKOTO Nadhi Yves Son, Responsable sauvegarde social PACFC</p> <p>FARATIANA Nomenjanahary Sitraka, Représentant AR</p> <p>Un représentant du MTP</p> <p>La PRMP fait une demande de prorogation de la date validité des propositions des candidats le 18/08/24.</p>
Ouverture des propositions financières		30/07/23 à 11H 00min	<p>Nombres des propositions reçues :deux (02)</p> <p>Montant des propositions financières :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- ONG LALANA : 509 907 600</li> <li>- Cosortium Association JDM&amp;BE TEX : 196 896 000</li> </ul>
Préparation du rapport d'évaluation combiné		14/08/24	<p>Scores final :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 1<sup>er</sup> : Cosortium Association JDM&amp;BE TEX : 82,58</li> <li>- 2<sup>eme</sup> : ONG LALANA : 65,72</li> </ul>
Demande de l'avis de la CM sur le rapport d'évaluation			
Contrat approuvé/signature	19/04/24	20/10/24	<p>Décision d'attribution N°086/AR/PACFC/PRMP/24 du 04/10/24</p> <p>Le candidat non retenu est informé du résultat de la consultation le 04/10/24.</p> <p>Avis d'attribution publié le 24/12/24 dans le journal l'express de madagascar.</p>

			Le Coordonnateur du projet fait une Décision N° 048/AR/PACFC/24 du 23/12/24 portant nomination du responsable du marché en la personne de RAZANADRAKOTO Nadhi Yves Son,
Achèvement de l'exécution du contrat		En cours d'exécution	Date de l'Ordre de service de commencer la prestation : 20/01/25 Délai d'exécution : HUIT (08) mois - Rapport d'établissement incluant le programme de sensibilisation (un mois après la notification du démarrage de la prestation) - Rapport d'activité trimestriel (tous les trimestres au plus tard 15 jours après la date échu du trimestre)
Plainte sur le processus			Néant
Paiements		NEANT	20% du montant du contrat après soumission et validation du client du rapport d'établissement 30% du montant du contrat après validation du client du rapport trimestriel N°01 30% du montant du contrat après validation du client du rapport trimestriel N°02 30% du montant du contrat après validation du client du rapport final
Prix unitaires conformes aux prix du marché			
Archivage des documents			Les documents sont archivés auprès du projet et de l'organe de la commande publique
Signaux d'alerte pour les pratiques prohibées			
<b>COUTS DES CONTRATS</b>			
		<b>Réel</b>	<b>Planifié/budget</b>
Taux de change (si utilisé)			
Prix du consultant ayant la meilleure combinaison technique et financière		196 896 000	
Valeur du contrat à l'attribution		196 896 000	130 000 000
Négociation du contrat		Suite à négociation entre le Client et le consultant le 03/09/24 le prix de contrat n'est pas modifiés mais certains points ont discutés et constatés dans le PV	
Prix final du contrat		196 896 000	
<b>ADMINISTRATION DES CONTRATS</b>			
<b>Avenants au contrat/orders de modification/orders de variation/amendement</b>			
<b>Numéro</b>	<b>Description</b>	<b>Date</b>	<b>Impact sur les prix</b>
Néant			
<b>Paiements contractuels</b>			
<b>Numéro</b>	<b>Montant</b>	<b>Date de la facture</b>	<b>Date de paiement</b>
Néant			
Paiement final			
<b>Total des paiements</b>			



DECAISSEMENTS			
	Réel	Prévu/AF	
Méthode de décaissement ( <i>paiement direct, Etat récapitulatif des dépenses, compte spécial</i> )	RPI contrepartie Etat Malagasy	RPI contrepartie Etat Malagasy	
Pourcentage du financement de la banque			
Décaissement : Néant			
LIVRABLES			
Numéro	Quantité ou % des travaux	Date de livraison ou d'achèvement	Remarques ( <i>notez toutes les divergences par rapport au contrat</i> )
Néant			

## 1. DETAILS SUR LA PASSATION

	Réel	Planifié/budget
Articles et quantités		
Types de contrats	MARCHE	MARCHE
Mode de passation	Appel à manifestation d'intérêt	AMI
Pré-qualification		
Procédure en deux étapes		
Mécanismes de revue		

## 2. EXAMEN DES DELAIS DE TRAITEMENT DES ACQUISITIONS

Etapas et dates du processus de sélection pour les services de consultants			
Principales étapes	Date du PPM	Date réelle	observations
Préparation de l'AMI			
Numéro de l'appel à manifestation d'intérêt	07/03/23	25/05/23	036-AR/PACFC/23
Date limite de remise des offres	23/05/23	20/06/23 à 10h00min	
Ouverture des réponses aux manifestation d'intérêts		20/06/23 à 10h00min	
Rapport d'analyse des manifestations d'intérêts		15/09/23	Delta Associés n'est pas retenu car aucune référence dans le domaine et notifié le 07 /11/23
Demande d'avis de la CM sur le rapport		31/11/2023	PV N° 2606/DC/CNM2023 La CNM « NE SE PRONONCE PAS » car le montant estimatif n'atteint pas le seuil de contrôle a priori

Résultat de l'AMI		15/09/2023	Liste restreinte : - ECODEV - AZANIA Ressources SARLU - ARTELIA  DELTA associés n'a pas été retenu
Numéro de l'appel à manifestation d'intérêt (relance)			
Date limite de remise des offres			
Ouverture des offres			
Rapport d'évaluation			
Demande d'avis de la CM sur le rapport			
Préparation de la liste restreinte		15/09/23	
Liste restreinte approuvée		07/11/23	Liste restreinte approuvée par décision n° 059-AR/PACFC/2023 : - ECODEV - AZANIA Ressources SARLU ou WIN Trade SARLU - ARTELIA
Préparation des demandes de proposition (DDP)			Date non renseignée Mode de sélection : qualité coût combiné (T=0,70 ; F=0,30)
DDP émises aux consultants figurant sur la liste restreinte		07/11/23	07/12/23 à 10h00 est la date limite de présentation des propositions
Réception des propositions		07/12/23 à 10h00	Seul ECODEV a répondu à la lettre d'invitation et a présenté sa proposition
Ouverture des offres techniques		07/12/23 à 10h00min	Nombre propositions : UN - ECODEV
Evaluation des offres techniques		12/02/24	Scores techniques des candidats : - ECODEV : 83,50/100 Note technique minimum : 70 D'après le principe général des marchés publics en matière de transparence, l'attribution des notes techniques n'a pas été bien claire dans le dossier de consultation d'où la non-objectivité des notes attribuées Exemple : le sous-critères « avoir au moins cinq (05) années d'expérience etc... » la note attribuée est 4 que rien dans le DPIC ne justifie pas cette note. Un barème clair est par exemple : - inférieur à 5 années = 0 point

			<ul style="list-style-type: none"> <li>- entre 5 et 7 = 2 points</li> <li>- entre 7 et 10 = 4 points</li> <li>- plus de 10 = 5 points</li> </ul> <p>Le sous- critère « avoir réalisé au moins 2 missions etc... » attribue « 2 points par mission sans dépasser 4 points » est relaté dans le rapport d'évaluation sans être mentionné dans le dossier de consultation</p> <p>L'évaluation est validée le 12/02/2024 par</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Razafimahefa Miandrisoa A</li> <li>- Rafanomezantsoa Miora T</li> <li>- Razafindravao Lydia</li> </ul> <p>Razanadrakoto Nadhi Yves-Son est cité dans le PV mais n'a pas signé</p>
Ouverture des offres financières		29/02/2024 à 10h00	Une décision n°20 désigne des nouveaux membres de la CAO Montant de l'offre à l'ouverture du pli : 132 952 400,00 ar
Rapport d'évaluation combiné		08/04/2024	39 Jours après ouverture de l'offre financière d'où la lettre 107-AR/PACFC/PRMP/24 pour demande de prorogation de 60 jours du délai de validité de l'offre Rapport signé par deux sur les trois membres désignés de la CAO Comme il n'y avait qu'une proposition son score financier est de 100 Scores final : 88,45 Rapport validé le jour même
Demande de l'avis de la CM sur le rapport d'évaluation			Non soumis à contrôle a priori
Contrat signature	18/07/23	26/07/24	Négociation le 14/05/24 avec montant final de 132 952 400,00
Contrat approuvé		09/10/24	
Achèvement de l'exécution du contrat			EN COURS durant la période de l'intervention de l'auditeur (juin 2025) OS 04/11/24 pour une durées de 9 mois des prestations
Plainte sur le processus			Néant
Paiements			
Archivage des documents			
Signaux d'alerte pour les pratiques prohibées			

### 3. COUTS DES CONTRATS

	Réel	Planifié/budget
Taux de change (si utilisé)		
Prix du consultant ayant la meilleure combinaison technique et financière	Une seule offre : 132 952 400,00	
<b>Valeur du contrat à l'attribution</b>	132 952 400,00	
Négociation du contrat	14/05/2024 La négociation porte sur - Le représentant et l'adresse du consultant - Disponibilité du personnel-clé - Délai d'exécution - Entrée en vigueur du contrat - Montant du contrat (le même que l'offre initiale) - Modalité de paiement - Identité bancaire du consultant - Documents administratifs - Assurances - TDR et approche méthodologique Elaboration du projet de contrat	
Prix final du contrat	132,952,400.00	155 000 000,00

### 4. ADMINISTRATION DES CONTRATS

Avenants au contrat/orders de modification/orders de variation/amendement			
Numéro	Description	Date	Impact sur les prix
Néant			

Paiements contractuels			
Numéro	Montant	Date de la facture	Date de paiement
Paiement final			
<b>Total des paiements</b>			

### 5. DECAISSEMENTS

	Réel	Prévu/AF
Méthode de décaissement ( <i>paiement direct, Etat récapitulatif des dépenses, compte spécial</i> )		
Pourcentage du financement de la banque		
Décaissement : 2. Néant		

## 6. LIVRABLES

Numéro	Quantité ou % des travaux	Date de livraison ou d'achèvement	Remarques (notez toutes les divergences par rapport au contrat)
Rapport d'établissement	- Activités conformément au cadre logique - Programmation et calendrier des activités - Procédures de mise en œuvre	Un mois après la notification du démarrage de la prestation	
Rapport d'activité trimestriel	Rapport d'activités	Tous les 03 mois, au plus tard 15 jours après la date échu du trimestre	
Rapport d'activités final	Rapport final pendant la durée du mandat	Au plus tard 30 jours après le dernier trimestre de réalisation des activités	

### Délai de mandatement :

Etant donné que le projet dispose de deux options de paiements pour le financement externe (paiement direct et compte spécial auprès d'une banque primaire), les paiements aux titulaires ne dépassent pas le délai global stipulé dans le contrat.

### 5.4. Pratiques interdites potentielles (pratiques prohibées).

A la suite de la revue des documents, la mission ne constate aucune pratique prohibée.

### 5.5. Capacités de l'Organe d'exécution (OE) et gestion des risques :

Selon l'article 11 du CMP, la Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP) est l'autorité habilitée par l'autorité contractante à conduire la procédure nationale de la passation du marché et suivre son exécution. Dans le cadre du projet PACFC, cette fonction est assurée par Monsieur BEATREFINA Delphin, nommé PRMP de l'Agence Routière par la Décision n° 240-B-AR/DG/23 en date du 22 mars 2023. Il est responsable des acquisitions du Projet suivant le Système de passation des marchés de l'Emprunteur. À ce titre, il assure la présidence des séances d'ouverture des plis, la signature des procès-verbaux de validation des résultats d'évaluation ainsi que la réception des prestations, conformément aux procédures en vigueur.

En cas d'absence ou d'empêchement à la date prévue pour l'ouverture des plis, la PRMP procède à la désignation formelle d'un représentant habilité à présider la séance, conformément aux dispositions réglementaires

La PRMP est assistée par deux agents du Projet nommés par décision n°003/AR/PACFC/PRMP/23 du 05 mai 2023 pour assurer la fonction de l'UGPM pour chaque type de marchés (Travaux, Fournitures et services, Prestation intellectuelle). Toutefois, cette composition reste non conforme aux dispositions de la circulaire n° 001-ARMP/DG/CRR/06 du 03 novembre 2006, laquelle prévoit une UGPM composée d'au moins trois (3) membres et pouvant aller jusqu'à neuf (9). Ce déficit de membre pourrait nuire à l'efficacité et à la répartition des tâches dans la conduite des procédures de passation.

L'examen et l'évaluation des offres, les tâches sont confiées à la Commission d'appel d'offres nommée par la PRMP sur une liste établie par l'UGPM suivant la décision n°001/AR/PACFC/PRMP/23 du 26 avril 2023. Cette commission est appuyée par des CSTE. Les membres sont composés des équipes techniques du projet, du Ministère de tutelle et de l'Agence Routière.

L'acte de désignation de la CAO ne mentionne pas de manière nominative les représentants du Ministère et de l'Agence Routière. Ces membres sont identifiés a posteriori, uniquement lors de la tenue des séances d'évaluation, ce qui ne garantit pas une composition fixe ni un contrôle rigoureux des participants.

Il ressort de l'analyse de la mission que les délais alloués à l'évaluation des offres par la CAO dépassent largement les prévisions, contribuant ainsi à des ralentissements dans l'exécution du projet et à un décalage dans l'atteinte des résultats attendus.

Avant le démarrage des travaux, le projet procède à la désignation d'un responsable chargé de la gestion et du suivi des contrats pendant l'exécution des prestations.

Pour la Commission de réception, les membres sont composés des représentants du Projet qui étaient nommés par le GAC, ainsi que les bénéficiaires. La commission est présidée par la PRMP ou son représentant.

CONSTAT	RECOMMANDATIONS	ACTIONS	CALENDRIER DE RÉALISATION	SUIVI DES RECOMMANDATIONS
L'absence de garantie de bonne exécution	Prévoir dans le CCAP une clause de garantie de bonne exécution même si l'exécution ne dépasse pas six mois (art 4.1 CCAG), surtout si le montant du marché est relativement important ou à fort enjeu technique	Révision du CCAP pour intégrer cette clause	2 <sup>ème</sup> semestre 2025 et acquisition pour 2026	Vérification annuelle lors des audits internes
Les procès-verbaux d'ouverture des plis sont effectués par lot	Pour un pli contenant plusieurs lots, une fois qu'il ouvert, veiller à la lecture publique de toutes les offres contenues dans le pli	Formation des équipes sur les procédures d'ouverture des plis	Immédiat / avant la prochaine séance d'ouverture	Contrôle systématique des PV lors de chaque session

Absence d'acte de nomination des SCTE et signature des membres de la CAO	Désigner formellement tous les intervenants à l'analyse et l'évaluation via un acte officiel par la PRMP ; les SCTE signent les rapports de conformité techniques tandis que les CAO signent le rapport d'évaluation et pas seulement de simples paraphes	Élaboration et diffusion des actes de nomination	2e semestre 2025	Suivi et archivage des actes
Retard dans l'analyse et l'évaluation des offres	Respecter strictement les délais de validité des offres et le calendrier de passation des marchés  Développer un outil d'alerte automatique pour prévenir les responsables de la proximité des dates de validité des offres, afin d'éviter les prorogations intempestives	Organisation de sessions de formation, ajustement des plannings	Permanent pour le respect des délais de validité des offres  Formations au cours du 2 <sup>ème</sup> semestre 2025	Suivi des délais via tableaux de bord
Rapport signé par deux sur les trois membres désignés de la CAO	Veiller à ce que tous les membres désignés de la Commission d'Appel d'Offres (CAO) signent systématiquement les rapports d'évaluation	Sensibilisation des membres CAO sur l'importance des signatures  Mise en place d'une checklist de vérification avant validation des rapports	Immédiat, puis suivi permanent	Contrôle systématique par le PRMP et l'équipe de passation de marchés du Projet avant validation des rapports